

bibliothèque nationale
et universitaire

bnu
strasbourg

2018 une ambition
pour une bibliothèque
2022 en mouvement
projet d'établissement



*« Je ne perds jamais.
Soit je gagne, soit j'apprends »
(Nelson Mandela)*

*« Une personne qui n'a jamais commis d'erreur
n'a jamais tenté d'innover »
(Albert Einstein)*

Table des matières

Introduction.....	5
Panorama général du projet.....	6
AXE 1. S'INSCRIRE DANS L'AVENIR : INNOVER AU BÉNÉFICE DE L'USAGER.....	10
1.1 Innover dans les services pour accroître les usages.....	12
Être un lieu d'innovation, en appui à la recherche et à l'enseignement et pour de nouveaux usages : la création du <i>Lab</i> ...	12
Renouveler les services, au plus près des besoins.....	13
Renforcer la démarche qualité pour mieux renouveler les services aux usagers	15
1.2 Contribuer au développement de la science ouverte	16
Porter une ambition pour la bibliothèque numérique <i>Numistral</i>	17
Innover et expérimenter dans la production et l'exploitation des données et des corpus	19
AXE 2. ÊTRE AU CŒUR DES RÉSEAUX : METTRE LES COLLECTIONS D'EXCELLENCE AU SERVICE DE LA RECHERCHE	20
2.1 Développer une politique documentaire raisonnée et en réseau.....	22
Être au cœur des réseaux nationaux.....	22
Renforcer la politique documentaire de site au bénéfice des chercheurs	24
Porter une dynamique européenne en matière de documentation dans l'espace transfrontalier.....	25
2.2 Renouveler les liens avec les chercheurs.....	27
Clarifier la politique scientifique de l'établissement.....	27
Mieux accueillir les chercheurs.....	28
2.3 Rendre visibles les collections pour la recherche : élaborer et mettre en œuvre une stratégie de conservation et de restauration pour favoriser les usages	29
Améliorer la visibilité des fonds documentaires pour accroître leurs usages.....	29
Déployer une stratégie de préservation patrimoniale inscrite dans une logique collaborative.....	30
AXE 3. PARTAGER DES VALEURS : DEVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET RENFORCER LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS	32
3.1 S'affirmer comme une institution culturelle dans la ville et plus largement dans la région Grand Est.....	34
Renouveler l'offre culturelle et accroître son attractivité.....	34
Trouver les moyens d'une ambition culturelle	36
3.2 Développer de nouvelles relations avec le public en facilitant l'accès au patrimoine pour tous.....	38
Développer la médiation culturelle pour diversifier les publics.....	38
Rendre le patrimoine de la BNU le plus accessible possible	40
Accroître les usages de la bibliothèque et de ses collections par les étudiants.....	41
AXE 4. FAIRE VIVRE UNE PASSION COMMUNE : DONNER À L'ÉTABLISSEMENT LES MOYENS DE SE TRANSFORMER.....	42
4.1 Mieux travailler ensemble	44
Accompagner les transformations à l'œuvre par une organisation adaptée et innovante.....	45
Renforcer la coopération avec les bibliothèques de l'Université de Strasbourg	46
4.2 Inscrire la BNU dans une stratégie de développement durable.....	47
Inscrire la BNU dans une démarche éco responsable.....	48
Elaborer une stratégie en matière de parité homme/femme et la mettre en œuvre	49
Mettre en place les conditions du mieux vivre ensemble.....	50
4.3 Accompagner les changements.....	51
ANNEXES	53
Annexe 1 - La transformation numérique de la BNU	53
Annexe 2 - <i>Numistral</i> 2022 : une vision	55
Annexe 3 – Glossaire des principaux sigles utilisés.....	57

Introduction

Le projet quinquennal 2018-2022 pour la BNU est ambitieux et inédit dans l'histoire de l'établissement par l'ampleur des sujets abordés. Il résulte de deux années de préparation et de travail collectif, commencées en 2016.

Il répond à deux impératifs :

- une forte attente de changement exprimée par le personnel, en particulier au cours de l'exercice d'autoévaluation, en ajustant les modes de gouvernance et de pilotage aux pratiques organisationnelles d'aujourd'hui ;
- la nécessité de poser les bases d'une bibliothèque pour l'avenir, à la suite d'une rénovation immobilière majeure, en redonnant du sens aux missions de l'établissement dans un environnement en perpétuelle évolution.

De fait, le projet présenté ici est un plan de transformation. Par bien des aspects, il questionne les missions mêmes d'une bibliothèque à l'aune des pratiques et des attentes actuelles, induites par le numérique. Plus généralement il s'inscrit dans une société qui est elle-même interrogée et qui se voit dans l'obligation de s'adapter : développement durable, parité homme/femme, plus grande implication des citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Dans le même temps, ce projet a l'ambition de conforter la pertinence et la plus-value d'une bibliothèque au statut singulier d'établissement public à caractère administratif et aux dimensions plurielles :

- nationale, territoriale et européenne ;
- universitaire et citoyenne.

Ce positionnement implique de relever des défis multiples qui touchent aussi bien au cœur de mission (bibliothèque patrimoniale de recherche), qu'à l'obligation d'accueil d'un public étudiant de plus en plus nombreux, ou encore à la valorisation d'un patrimoine documentaire d'excellence dans un objectif de démocratisation culturelle et scientifique, enjeu pour lequel les collectivités territoriales sont très en attente.

Pour ce faire, la BNU aura à s'appuyer sur plusieurs leviers :

- le pilotage du GIS CollEx-Persée dont la réussite attestera de la capacité de la BNU à assumer sa fonction d'opérateur national en répondant aux besoins de la recherche dans un cadre structurant de coopération ;
- une démarche d'innovation au service de la transformation numérique à tous les niveaux d'activité de l'établissement pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain ;
- une relation privilégiée avec les publics afin d'assumer sa position d'institution culturelle dans un territoire, au travers d'une plus grande médiation, en favorisant la curiosité et la transdisciplinarité ;
- tout en prenant acte de l'abandon par l'Université de Strasbourg du projet de faire de la BNU le pilote de la politique documentaire de site, la poursuite de la politique de site, en particulier en renforçant les relations bilatérales BNU/Université de Strasbourg aussi bien sur le plan documentaire que scientifique et culturel.

Les objectifs énoncés dans ce projet auront à s'inscrire dans des cadres structurants avec une perspective pluriannuelle (schéma directeur, chartes, plans stratégiques). L'année 2018 sera mise à profit pour arrêter les grandes priorités en prenant appui, pour certaines propositions, sur des études de faisabilité ou des expérimentations. Des choix budgétaires seront à opérer dès l'année 2019 tout en portant l'effort pour dégager des capacités de développement (appels à projets, fonds de dotation, coproductions).

Ce projet, fondé sur l'intelligence collective, ne saurait se déployer sans l'adhésion et la compétence des personnels. Il est le fruit de leur participation nombreuse et active sur de longs mois, qu'ils en soient ici remerciés. Il constitue dès à présent un des éléments du dialogue avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en vue de l'élaboration du projet contractuel 2018-2022 qui fixera les objectifs et les jalons d'un outil de pilotage et de dialogue avec la tutelle.

Panorama général du projet

4 axes, 10 objectifs majeurs, 75 propositions

AXE 1. INNOVER

S'INSCRIRE DANS L'AVENIR : INNOVER AU BÉNÉFICE DE L'USAGER

2 lieux phares

- ✓ le *Lab*, lieu physique
- ✓ *Numistral*, lieu virtuel

1 boussole : le schéma directeur du numérique

2 objectifs / 17 propositions / 6 indicateurs		En cours 2018	Court terme 2019	Mi-parcours 2020-21	Horizon 2022
1.1 ACCROÎTRE LES USAGES	1. Créer un <i>Lab</i>	étude		✓	
	2. Adapter les espaces	étude			✓
	3. Réfléchir aux horaires d'ouverture	étude		✓	
	4. Faire évoluer le service inter-sites	⇒			✓
	5. Mettre les documents demandés en libre accès	étude		✓	
	6. Adapter nos conditions de prêt aux usages	✓			
	7. Développer la communication directe avec le public	✓			
	8. Obtenir et conserver le label Marianne	✓		✓	
	9. Mieux connaître et améliorer l'expérience utilisateur		⇒	✓	
	10. Assister les usagers dans leur utilisation du numérique		⇒		✓
1.2 PARTICIPER À LA SCIENCES OUVERTE	11. Conforter la coopération avec la BnF	⇒			✓
	12. Être partenaire privilégié de Persée dans le cadre de CollEx-Persée	⇒			✓
	13. Contribuer à la politique de site en matière d'archives ouvertes avec UnivOAK	⇒			✓
	14. Dynamiser <i>Numistral</i> : entrées thématiques, refonte du portail, enrichissement des contenus, médiation	✓			
	15. Poursuivre et accentuer la numérisation en exposant les données	⇒			✓
	16. Numériser certains fonds d'objets (numérisation 3D)			✓	
	17. Développer une offre de services pour les humanités numériques dans une logique de coopération			✓	

AXE 2. SERVIR LA RECHERCHE

ÊTRE AU CŒUR DES RÉSEAUX : METTRE LES COLLECTIONS D'EXCELLENCE AU SERVICE DE LA RECHERCHE

1 défi majeur : CollEx-Persée

5 documents stratégiques :

- Charte de la politique scientifique
- Charte de la politique internationale
- Plan de signalement des collections patrimoniales
- Plan de conservation pluriannuel
- Charte de la conservation patrimoniale

3 objectifs / 21 propositions / 7 indicateurs		En cours 2018	Court terme 2019	Mi- parcours 2020-21	Horizon 2022
2.1 UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE RAISONNÉE ET EN RESEAU	18. Faire réussir CollEx-Persée	⇒			✓
	19. Prendre le virage de l'offre numérique	⇒			✓
	20. Valoriser les « matériaux pour la recherche » en s'inscrivant dans les programmes scientifiques	⇒			✓
	21. Faire vivre nos partenariats privilégiés avec les opérateurs nationaux	⇒			✓
	22. Élaborer des plans de développement des collections communs sur le site		✓		
	23. Développer des partenariats ciblés avec des bibliothèques en Europe	⇒			✓
	24. Impulser une dynamique documentaire dans <i>EUCOR – le campus européen</i>	étude		✓	
	25. Réorganiser le pilotage de la politique internationale : charte, organisation interne, compétences	✓			
	26. Mettre en ligne le portail Europe		✓		
2.2 À L'ÉCOUTE ET AU SERVICE DES	27. Réorganiser le pilotage de la politique scientifique : charte, organisation interne, articulation avec CollEx	✓			
	28. Réviser les missions et la composition du CS	✓			
	29. Renforcer les relations avec les équipes d'accueil de la recherche de l'Université de Strasbourg	⇒			✓
	30. Étendre la capacité d'accueil des chercheurs	étude	✓		
	31. Proposer de nouveaux services aux chercheurs	étude	✓		
2.3 DES COLLECTIONS PLUS VISIBLES	32. Améliorer le signalement des collections / plan pluriannuel		✓		
	33. Optimiser les compétences au niveau du site pour l'enrichissement des notices	étude	✓		
	34. Optimiser les outils de recherche	étude		✓	
	35. Elaborer une charte de la conservation patrimoniale de site		✓		
	36. Elaborer un plan de conservation pluriannuel partagé		✓		
	37. Travailler à un nouveau projet de silo	étude			✓
	38. Mettre en place une plateforme régionale dédiée à la conservation et à la restauration	étude		✓	

AXE 3. S'INSCRIRE DANS LA CITÉ

PARTAGER DES VALEURS : DEVELOPPER LES RELATIONS AVEC
LES CITOYENS ET RENFORCER LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

1 plan stratégique pour l'action culturelle

1 nouveau lieu : la librairie

2 objectifs / 20 propositions / 4 indicateurs		En cours 2018	Court terme 2019	Mi- parcours 2020-21	Horizon 2022
3.1 RAYONNER SUR LA VILLE ET LA RÉGION	39. Diversifier les formes d'expression, entre exigence et accessibilité grand public	⇒			✓
	40. Clarifier les partenariats existants	⇒			✓
	41. Contribuer à l'attractivité touristique de la ville	⇒			✓
	42. Fédérer les institutions culturelles du site République		étude	✓	
	43. Assumer le rôle d'opérateur de la valorisation de l'écrit au niveau de la Région	⇒		✓	
	44. Mettre en place un fonds de dotation		étude	✓	
	45. Entrer dans un dispositif d'attractivité tarifaire		✓		
	46. Obtenir le label Musée de France			✓	
	47. Mettre en place une librairie de musée	étude	✓		
	48. Redynamiser les locations d'espaces	✓			
3.2 DÉMOCRATISER L'ACCÈS AU PATRIMOINE	49. Mieux communiquer sur la base d'une nouvelle identité visuelle	⇒	✓		
	50. Mettre en place le paiement en ligne et offrir un service de billetterie		✓		
	51. Co-construire hors les murs		✓		
	52. Structurer et développer l'éducation artistique et culturelle	⇒			✓
	53. Déployer les outils numériques de médiation (expositions virtuelles...)			✓	
	54. Améliorer la muséographie dans les réserves			✓	
	55. Collaborer avec Wikimedia France		✓		
	56. S'adapter au calendrier des étudiants	étude	✓		
	57. Développer la formation documentaire	⇒			✓
	58. Proposer une entrée à la journée	✓			

AXE 4. SE MODERNISER

FAIRE VIVRE UNE PASSION COMMUNE : DONNER À L'ÉTABLISSEMENT LES MOYENS DE SE TRANSFORMER

1 boussole : Charte de la gouvernance et du dialogue social

1 préalable indispensable : le nouvel organigramme

3 objectifs / 17 propositions / 8 indicateurs		En cours 2018	Court terme 2019	Mi-parcours 2020-21	Horizon 2022
4.1 MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE	59. Développer la transversalité	⇒	✓		
	60. Mettre en place les moyens et outils du management participatif		✓		
	61. Mieux travailler avec les bibliothèques de l'Université	⇒			✓
	62. Mieux connaître les bibliothèques de l'Université	⇒			✓
4.2 INTEGRER LE DEVELOPPEMENT DURABLE	63. Optimiser les consommations de fluides	étude			✓
	64. Rédiger et mettre en œuvre le plan « BNU verte »	⇒			✓
	65. Permettre à plus de femmes d'accéder aux promotions et postes à responsabilité	⇒			✓
	66. Encourager la création d'une association du personnel	⇒	✓		
	67. Améliorer le bien-être au travail (conditions de travail, services, temps de travail...)	étude	⇒		✓
4.3 ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT	68. Répartir les moyens en fonction des priorités dans une logique de projet	⇒	✓		
	69. Repenser la gestion des moyens dans une logique d'optimisation budgétaire, de modernisation et de sécurisation des fonctions financières	étude	✓		
	70. Donner à l'établissement les moyens informatiques de se transformer	étude	⇒		✓
	71. Renforcer la formation continue	⇒			✓
	72. Favoriser le dialogue social	⇒			✓
	73. Cartographier les emplois et des compétences		✓		
	74. Rendre plus efficace la communication interne	⇒			✓
	75. Se doter d'outils de suivi	étude	✓		

✓ action, échéance

⇒ levier, orientation dans la durée

étude projet devant faire l'objet d'une étude et/ou d'une expérimentation préalable, dont dépendra le calendrier

AXE 1. S'INSCRIRE DANS L'AVENIR : INNOVER AU BÉNÉFICE DE L'USAGER

OBJECTIFS

Innover dans les services pour accroître les usages

- Etre un lieu d'innovation, en appui à la recherche et à l'enseignement et pour de nouveaux usages
- Renouveler les services, au plus près des besoins
- Renforcer la démarche qualité pour mieux renouveler les services aux usagers

Contribuer au développement de la science ouverte

- Porter une ambition pour la bibliothèque numérique *Numistral*
- Innover et expérimenter dans la production et l'exploitation des données

La fréquentation massive de l'établissement tout autant que la révolution en cours qu'induit l'omniprésence du numérique dans les pratiques de chacun interrogent au quotidien les missions mêmes de la BNU. Autour de l'identité fondatrice de bibliothèque patrimoniale de recherche, elle est constituée de la juxtaposition de plusieurs fonctions : bibliothèque de collections, lieu d'accueil de publics, bibliothèque numérique et lieu de valorisation.

Dans un contexte de l'information scientifique et technique en constante évolution, ce simple agrégat ne saurait répondre à l'évolution des besoins et des pratiques des usagers, universitaires comme non-universitaires.

De fait l'autoévaluation a rappelé que la BNU n'avait pas encore pleinement pris le virage du numérique et des nouveaux services. Face aux nouvelles attentes induites par le numérique (accès distants, communication immédiate, science ouverte,...), elle est condamnée à innover et à se donner les moyens d'anticiper par une transformation numérique de rupture et dans un esprit de coopération. Ce positionnement stratégique constitue pour les cinq années à venir l'axe central du développement de la BNU, en assumant pleinement les risques de l'expérimentation.

La question de l'innovation en bibliothèque n'est pas nouvelle. Elle ne peut pas se contenter aujourd'hui d'une simple hybridation par le numérique des fonctions traditionnelles. Elle doit être le moyen privilégié de la transformation globale de l'établissement et en conséquence, se déployer dans tous les domaines : services au public, offre documentaire, mais aussi organisation interne, gouvernance et pilotage. Elle doit dans le même temps intégrer toutes les formes : supports, espaces, modes d'intervention.

Cette démarche s'appuie en outre sur deux préoccupations :

1. La première orientée usagers, regroupe les actions à mettre en place pour s'adapter aux attentes et aux pratiques des usagers et les assister dans l'utilisation du numérique.
2. La seconde concerne les données que la BNU produit elle-même (données bibliographiques, métadonnées, corpus numériques), leur mise en valeur et leur dissémination, en particulier par leur exposition sur le web.

La création d'un *Lab*, orienté vers les Sciences humaines et sociales, constitue un objectif majeur d'ici 2022

Cela nécessitera :

- Une démarche d'**innovation**,
- Une part d'**expérimentation** assumée,
- Un **lieu dédié**, clairement identifié,
- Un **schéma directeur du numérique** (cf. annexe 1).

EXISTANT ET ATOUTS

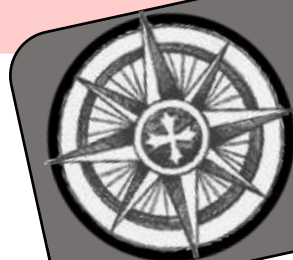
- la bibliothèque numérique *Numistral* ;
- l'atelier de numérisation et son expérience ;
- la montée en compétence en « humanités numériques » (recrutement à compter de janvier 2018) ;
- la réinformatisation de la BNU amorcée dans le cadre du Schéma directeur de la documentation ;
- la rénovation du site web de la BNU, lancée en 2017, qui sera achevée en 2018 ;
- la mise en place du Système d'information documentaire de site ;
- les projets portés par l'Université de Strasbourg : UnivOAK (archives ouvertes), « Maison de la donnée » (gestion des données de la recherche), nouvelle orientation de la MISHA vers les humanités numériques

Détail des objectifs	En cours 2018	Court terme 2019	Mi-parcours 2020-21	Horizon 2022
1. Créer un <i>Lab</i>	étude		✓	
2. Adapter les espaces	étude			✓
3. Réfléchir aux horaires d'ouverture	étude		✓	
4. Faire évoluer le service inter-sites	⇒			✓
5. Mettre les documents demandés en libre accès	étude		✓	
6. Adapter nos conditions de prêt aux usages	✓			
7. Développer la communication directe avec le public	✓			
8. Obtenir et conserver le label Marianne	✓		✓	
9. Mieux connaître et améliorer l'expérience utilisateur		⇒	✓	
10. Assister les usagers dans leur utilisation du numérique		⇒		✓
11. Conforter la coopération avec la BnF	⇒			✓
12. Être partenaire privilégié de Persée dans le cadre de CollEx-Persée	⇒			✓
13. Contribuer à la politique de site en matière d'archives ouvertes avec UnivOAK	⇒			✓
14. Dynamiser <i>Numistral</i> : entrées thématiques, refonte du portail, enrichissement des contenus, médiation	✓			
15. Poursuivre et accentuer la numérisation en exposant les données	⇒			✓
16. Numériser les fonds d'objets (numérisation 3D)			✓	
17. Développer une offre de services pour les humanités numériques dans une logique de coopération			✓	

✓ action, échéance

⇒ levier, orientation dans la durée

étude projet devant faire l'objet d'une étude et/ou d'une expérimentation préalable, dont dépendra le calendrier



Une boussole :
le schéma directeur
du numérique

1.1 Innover dans les services pour accroître les usages

Être un lieu d'innovation, en appui à la recherche et à l'enseignement et pour de nouveaux usages : la création du *Lab*

Il s'agit, dans la dynamique de la rénovation, de **proposer un lieu consacré à l'innovation**. L'offre de services associée favorisera les nouveaux usages et constituera une opportunité pour valoriser d'une nouvelle manière l'offre de la bibliothèque. Un espace de 150 m² sera aménagé (localisation à définir : site Fischart ou Joffre-République). Ouvert à tous, il permettra :

- au **grand public**, un accès médiatisé aux ressources mises à disposition (outils à commande numérique, notamment imprimante 3D), ainsi que la découverte de l'usage de ces ressources pour des projets personnels ou en lien avec les collections et les données de la BNU ;
- aux **étudiants, enseignants-chercheurs et chercheurs**, des projets d'études, des enseignements et des recherches en contact direct avec les matériaux proposés par la BNU et/ou en s'appuyant sur des outils et des services à forte valeur ajoutée (fouille de texte, reproductions d'objets, croisement de données...). Cette nouvelle offre sera à élaborer et à développer avec l'Université de Strasbourg, en particulier avec la Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme (MISHA) ;
- aux **jeunes entrepreneurs**, la mise à disposition de ressources (locaux, matériel) et de contenus numériques libre de droit afin d'y développer leurs projets.

Le modèle économique de ce service reste à définir (politique tarifaire, équipement, réponse à appels à projets...). Des collaborations seront recherchées au niveau local et national, avec des structures académiques ou tous publics (Shadok de Strasbourg, Living Lab de l'Université de Lorraine, BnF, HumaNum, etc.). Un modèle public/privé sera étudié.

Cet espace sera l'occasion de donner plus de visibilité aux services exclusifs de la BNU : les archives du web (en partenariat avec la BnF), les archives de l'INA, ainsi que l'ensemble des contenus de la bibliothèque patrimoniale de site (*Numistral*).

Pourquoi un *Lab* à la BNU ?

La transformation numérique de la BNU s'articulera autour d'un espace physique, comme première matérialisation de la logique d'innovation propre au numérique. Ce *Lab* aura vocation à être un lieu d'innovation et d'expérimentation, un lieu de valorisation des ressources numériques propres de la BNU, mais aussi un espace de co-working, lieu d'accueil possible de startups. Il gagnera à travailler dans une logique de réseau (*Lab* de l'INSA, Shadok) en renforçant l'offre de services au niveau local, dans une logique de complémentarité.

L'objectif est de créer un espace de créativité ouverte afin que tous, la BNU, ses publics et ses publics, puissent s'enrichir des apports de chacun.

Vers un schéma directeur du numérique

Le *Lab* ne sera toutefois pas le lieu unique de la transformation et, afin d'atteindre ces objectifs, la mise en œuvre du schéma directeur numérique articulera différents chantiers transversaux impliquant tous les services : gouvernance, pilotage, mode de travail interne, formation professionnelle, relations avec les usagers, services...

L'objectif de la transformation à conduire dans les prochaines années est de conférer à la BNU les capacités techniques, fonctionnelles et stratégiques de réaction, d'expérimentation, d'apprentissage rapide, d'adaptation ainsi que l'agilité indispensables à des structures et à des ressources essentiellement orientées vers le public et, avec le numérique, vouées dorénavant à évoluer sans cesse. (cf. annexe 1)

	Action	2018	2019	2020
Calendrier	1. Créer un <i>Lab</i>	Définition du projet / test sur public cible Recherche de partenaires / projet(s) pilote(s) Budget prévisionnel / Recherche de financements Sensibilisation du personnel Etude des besoins RH	Chantier Equipement Montée en compétences Constitution de l'équipe : formation, recrutements, redéploiement de postes	Ouverture

La rénovation de la BNU a introduit des services essentiels : 150 000 ouvrages en libre-accès, l'ouverture dominicale, des salles de travail en petits groupes, un plateau dédié à l'étude, etc. Cette offre a été complétée par des actions mises en place dans le cadre du schéma directeur de la documentation en Alsace (SDD) : carte multiservices unique de lecteur, applications *Affluences et Ubib*, retours indifférenciés, etc. Après trois années de fonctionnement et au terme du SDD, il s'avère nécessaire d'adapter l'offre existante, notamment l'organisation des espaces, à la lumière de l'expérience, des pratiques et des attentes constatées des usagers.

- **Adapter les espaces dans la limite des contraintes architecturales imposées par la rénovation** pour :
 - ✓ une plus grande modularité des lieux favorisant la cohabitation des publics et usages (exemples : accroître les places de travail lors des périodes d'examen ; accueillir des expositions temporaires en dehors de la salle d'exposition, créer des espaces téléphoniques...);
 - ✓ des équipements mobiles : matériel de visioconférence, bibliothèques mobiles, etc. ;
 - ✓ plus d'espaces de travail partagés et équipés dans une logique de *learning centre* ;
 - ✓ la possibilité de gestion différenciée des espaces (zones silence, calme et discussion) pour résoudre la problématique du bruit, soulevée par les usagers lors des enquêtes de satisfaction 2015 et 2017.

- [site]** ▪ **Réfléchir à l'évolution des horaires d'ouverture :**

L'amplitude horaire de la BNU est à la fois saluée et récompensée par le label NoctamBU+, et jugée insuffisante par une part croissante des usagers (cf. enquête de satisfaction 2017).
En concertation avec les bibliothèques du site strasbourgeois, dans la perspective de l'ouverture du Studium en 2020, en tenant compte des besoins liés à l'augmentation de la population étudiante, la question des horaires d'ouverture devra être posée au-delà des expérimentations d'aménagements spécifiques qui seront menées en direction des étudiants (action 56) et des chercheurs (action 31).

- [site]** ▪ **Renforcer et faire évoluer le service inter-sites :**
 - ✓ Augmenter le nombre de rotations de la navette par semaine ;
 - ✓ faire évoluer la navette inter-sites pour rendre possible l'emprunt des documents d'une bibliothèque dans une autre bibliothèque (prêt indifférenciés des documents) ;
 - ✓ réfléchir à une solution de retrait des documents 24/24 heures et 7/7 jours, par exemple dans des points relais ;
 - ✓ étudier un service de portage ;
 - ✓ faciliter l'accès aux collections sur l'ensemble du site strasbourgeois pour les publics empêchés.



2 indicateurs :

Accroître l'activité de la navette

→ De 20 000 à 30 000 documents acheminés en 2022

Maintenir l'activité du PEB

→ 12 500 documents par an

- **Mettre en place un libre accès dans le cadre des demandes de communication de documents (DemCom)**, comme c'est le cas dans des bibliothèques allemandes, à Stuttgart ou Fribourg par exemple. Cette action permet à l'utilisateur d'accéder facilement à ses demandes même en l'absence de personnel dédié, de limiter l'attente au moment du retrait, de libérer les bibliothécaires pour des tâches de conseils, de renseignements, etc.
- **Adapter nos conditions de prêt en fonction des usages :** augmenter les possibilités de prêt pour l'ensemble des usagers, mettre en place des règles de prêt plus souples à certaines périodes de l'année (passer à deux mois directement en été), augmenter les possibilités de prolongation des emprunts

▪ **Développer la communication directe avec le public :**

- ✓ via les réseaux sociaux, rejoindre et alimenter la conversation avec les usagers : répondre aux questions des utilisateurs, résoudre leurs problèmes, fournir des nouvelles au sujet de ce que la BNU leur propose, etc.
- ✓ sur place : faciliter l'accompagnement direct comme cela a déjà été expérimenté en 2017 (prise de rendez-vous, accueil mobile, ateliers participatifs) ;
- ✓ participation citoyenne à la vie de l'établissement : le public doit être au cœur de la vie de la bibliothèque. Il doit pouvoir intervenir dans l'élaboration et la réalisation de ses projets.

Le nouveau site web de la BNU intègrera ces fonctionnalités qui facilitent les échanges et la communication : enquête, invitation à s'exprimer, crowdfunding (premier essai en 2017 pour l'acquisition du manuscrit Mc Kell), crowdsourcing, etc.

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	2. Adapter les espaces	Études Concertation avec l'architecte Chiffrage des besoins	Recherche de partenaires et financement		Chantier et équipement. <i>Attention à l'organisation de l'accueil du public</i>	Rentrée 2022
	3. Réfléchir aux horaires d'ouverture	Expérimentations en direction des étudiants et chercheurs Concertation avec l'Université			Mise en place de nouveaux horaires en lien avec l'ouverture du Studium	
	4. Faire évoluer le service inter-sites	Démarche entamée avec le SDD, à poursuivre à l'échelle du site et en bilatéral				
	5. Mettre les documents demandés en libre accès	Études et expérimentations	Chiffrage des besoins Réalisation	Lancement rentrée 2020		
	6. Adapter nos conditions de prêt aux usages	Adaptation du règlement des services aux publics (mise en œuvre rentrée 2018)	Bilan			
	7. Développer la communication directe avec le public	Premières expériences en 2017 / Renforcement en 2018-19 avec le nouveau site web				

Renforcer la démarche qualité pour mieux renouveler les services aux usagers

Cette démarche qualité doit constituer le socle d'une relation renouvelée avec le public (cf. partie 3 « Partager des valeurs... »), en apportant de meilleures réponses aux besoins et en s'engageant sur une plus grande réactivité face aux attentes. Elle doit permettre dans le même temps une appropriation accrue des ressources et des services.

- **Obtenir le label Marianne** : la démarche est en cours et repose sur un travail collaboratif impliquant tous les services ainsi que les usagers. La mise en place d'enquêtes annuelles de satisfaction permet de mieux repérer les manques et les demandes, d'alimenter un plan d'action évolutif et de définir des priorités (qui se traduiront notamment à travers l'action 2 – cf. paragraphe précédent).



2 indicateurs :

Taux de satisfaction des usagers

- ➔ Général : se maintenir à 90% tous les ans
- ➔ Services numériques : atteindre 95% en 2022

Enquêtes de satisfaction 2015 & 2017

Menée un an après la réouverture du bâtiment historique rénové, la première enquête de satisfaction portait sur l'ensemble des services de la bibliothèque. De manière générale, 86% des usagers se sont dit satisfaits (ou très satisfaits) de l'accueil qui leur est réservé à la bibliothèque. Plusieurs pistes de progression avaient été dégagées, donnant lieu à des réalisations : réaménagements d'espaces, mise à disposition de matériel, travail sur la cohabitation des usages, etc.

En 2017, une enquête plus courte ayant vocation à être réutilisée tous les ans a été conduite, montrant la progression du taux de satisfaction générale à 91,5%. Des points d'attention demeurent : horaires et saturation, température et ambiance sonore dans certains espaces. Des priorités claires émergent : ouvrir plus pendant les périodes d'examen, prêter plus et faciliter la circulation des documents sur le site universitaire, offrir de nouveaux équipements (visio-conférence, espace téléphone).

- **Adaptation et personnalisation des services, dans un objectif d'amélioration continue de l'expérience utilisateur** : utiliser les techniques du design d'expérience et de service, mieux exploiter les données usagers (dans le cadre de la réglementation) pour mieux connaître les parcours des usagers de la bibliothèque (sur place et à distance) et améliorer de manière personnalisée leur accueil et les services proposés.
- **Mieux assister les usagers dans leur utilisation du numérique** : **[site]**
 - ✓ sensibilisation et formation des usagers aux enjeux de l'information scientifique (science ouverte, valorisation, dissémination,...) ainsi qu'aux écueils du numérique (désinformation, plagiats,...) ;
 - ✓ nouveaux services d'accompagnement : forum des usages du numériques ; référentiel d'applications validées permettant à l'utilisateur de s'appuyer sur des outils sûrs et éprouvés, en collaboration avec l'Université de Strasbourg ;
 - ✓ en s'appuyant sur l'équipe et les outils du futur *Lab*, un accompagnement personnalisé (en fonction des besoins précis de chaque projet) sur des actions à forte technicité.

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	8. Obtenir et conserver le label Marianne	Obtention du label en mars	Audit intermédiaire septembre	Renouvellement de candidature pour conserver le label au-delà des 3 ans		
	9. Connaître et améliorer l'expérience utilisateur	Formation, tests	Acquisition d'outils	Mise en œuvre		
	10. Mieux assister les usagers dans leur utilisation du numérique		Sensibilisations et formations à intégrer dans le programme des formations aux usagers dès la rentrée 2018			

1.2 Contribuer au développement de la science ouverte

La science ouverte, qui englobe aussi bien l'accès aux connaissances (open access) que leur compréhension (culture scientifique, échanges entre citoyens et spécialistes, vulgarisation), leur réutilisation (accès libre) et leur conservation, constitue un enjeu majeur dans lequel les bibliothèques doivent pleinement jouer leur rôle, un rôle traditionnel de médiateur qui évolue de plus en plus vers celui de producteur de données, notamment par la numérisation de documents, et d'outils permettant de les rechercher, de les interroger, de les croiser, etc.

Dans le cadre de la production de masse des données de la recherche, l'objectif est de créer de nouvelles connaissances et de nouvelles valeurs tout en facilitant l'accès et la circulation libre des données et documents numérisés. Dans cet esprit, la BNU s'est déjà engagée dans une politique d'ouverture de ses données en les plaçant dès 2012 sous licence ouverte Etalab.

Elle est également la première bibliothèque contributrice dans l'enrichissement du catalogue collectif Sudoc, ses notices représentant à elles seules 14% de la production nationale. Elle propose par ailleurs avec Numistral une des plus importantes bibliothèques numériques dans la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fort de ces atouts, elle poursuivra la production et l'organisation des données numériques avec en particulier deux préoccupations :

1. valoriser et propager les données des collections de la BNU en les rendant librement disponibles et en les exposant sur le web ;
2. favoriser l'usage des ressources de la BNU pour la recherche et l'enseignement par des approches innovantes.

Lieux et compétences... un défi à plusieurs niveaux pour l'établissement

Le **Lab** sera le lieu physique privilégié de valorisation et d'exploitation des données et des corpus, **Numistral** en sera le principal pendant virtuel, avec pour ambition de devenir la vitrine de l'excellence du site universitaire alsacien en matière de valorisation scientifique et culturelle du patrimoine écrit (cf. note en annexe 2).

Cela suppose pour la BNU d'**acquérir de nouvelles compétences numériques** (data librarian, expertise technique sur les solutions de gestion, signalement, conservation, diffusion, fouille et visualisation des données...), intervenant directement aux côtés des chercheurs pour les accompagner dans le choix de solutions et dans leur mise en œuvre, mais aussi sur les questions d'archivage ou encore de diffusion des résultats de la recherche.

La loi pour une République numérique

La loi pour une République numérique, promulguée le 7 octobre 2016, prépare le pays aux enjeux de la transition numérique et de l'économie de demain. Elle promeut l'innovation et le développement de l'économie numérique, une société numérique ouverte, fiable et protectrice des droits des citoyens. Elle vise également à garantir l'accès de tous, dans tous les territoires, aux opportunités liées au numérique. **Dans son article 30, elle facilite le dépôt en archives ouvertes des publications des chercheurs, lorsque celles-ci ont été financées au moins pour moitié par de l'argent public, en limitant le temps d'embargo des éditeurs privés à 6 mois pour les sciences, techniques et médecine et 12 mois pour les sciences humaines.**

Il s'agit globalement d'apporter une réponse à des besoins complexes faisant appel à des compétences diversifiées et nécessitant la mise à disposition de corpus et d'outils.

Ces besoins sont multiples :

- l'accès, via une gestion des données spécifiques aux ressources produites dans le cadre de la recherche ;
 - **un accès distant aux données ;**
 - **une facilité accrue dans l'extraction et la manipulation des données ;**
 - **une meilleure cartographie des données** existantes ;
 - **l'enrichissement des projets antérieurs ou en cours.**
- Par exemple, dans *Numistral*, il conviendra de développer les métadonnées pour permettre une intégration de nos données sur le web ou pour la fouille de données.

Dans sa contribution au développement de la science ouverte, la BNU amplifiera l'offre de corpus numériques au service de la recherche et s'appuiera sur le portail rénové *Numistral* de la bibliothèque numérique patrimoniale de site. Dans cette optique, les partenariats anciens ou en cours de construction seront essentiels, de même que la poursuite, au-delà du contrat 2013-2017, des projets d'archives ouvertes et de bibliothèque numérique patrimoniale de site mis en œuvre dans le cadre du schéma directeur de la documentation. Il s'agira en particulier de :

▪ **Poursuivre la coopération avec la Bibliothèque nationale de France**

Numistral, la bibliothèque numérique de la BNU, a été élaborée dans le cadre d'un partenariat avec la BnF, officialisé par la signature le 6 février 2013 d'une convention valable pour trois années. Celle-ci arrivée à échéance, une nouvelle convention triennale a été signée à l'automne 2016, pérennisant les réalisations de la période précédente et confirmant les potentialités d'une collaboration innovante non plus simplement bilatérale, mais s'inscrivant désormais dans le cadre d'un réseau d'établissements bénéficiant des outils Gallica Marque Blanche développés par la BnF.

▪ **Être partenaire privilégié de Persée dans le cadre de CollEx-Persée**

L'association de l'UMS Persée à CollEx indique l'orientation résolument numérique du dispositif ; les projets liés à la numérisation, tant par la création et l'enrichissement de corpus que par le développement de services associés, sont au cœur des axes stratégiques portés par le GIS CollEx-Persée.

La BNU participe à double titre à l'infrastructure, à la fois en tant qu'établissement porteur et en tant que bibliothèque délégataire. Ce rapprochement avec Persée conduira la BNU à :

- ✓ contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de numérisation pour l'ESR dans le cadre d'un groupe de travail ad hoc ;
- ✓ répondre aux appels à projets de numérisation dans le cadre de CollEx-Persée ;
- ✓ contribuer au développement d'outils d'exploitation et de valorisation de corpus documentaires numérisés pour les besoins de la science ;
- ✓ contribuer à la réflexion sur une stratégie nationale d'archivage pérenne des bibliothèques numériques ;
- ✓ porter au sein de CollEx-Persée la promotion de la science ouverte.

[site] ▪ **Participer à la politique de site en matière d'archives ouvertes au travers de la plateforme UnivOAK, mise en place dans le cadre du SDD, pilotée par l'Université de Strasbourg.**

L'objectif est de donner un accès gratuit à l'information scientifique et technique produite sur le site universitaire alsacien (publications et données de la recherche), en se libérant, dans le respect de la réglementation (cf. loi pour une République numérique), des limites d'accès en général engendrées par le prix élevé des abonnements pratiqués par les éditeurs. La BNU en tant qu'établissement partenaire contribuera à son développement.

[site]

- **Dynamiser Numistral** pour mieux en appréhender la richesse et favoriser son usage :
 - ✓ déployer un outil commun à l'Université de Strasbourg, à l'UHA et à la BNU, pour permettre l'exploitation scientifique des corpus numérisés ;
 - ✓ refondre le portail *Numistral*, comme prévu également dans le cadre du SDD. Ce nouveau portail mettra particulièrement en valeur l'approche thématique et éditoriale, et deviendra par là-même la vitrine des projets scientifiques exploitant les richesses documentaires du site ;
 - ✓ créer du contenu. La BNU s'appuiera sur ses partenaires nationaux (BnF, Persée), sur les établissements de la région Grand Est et sur son inscription dans les réseaux documentaires pour accentuer significativement l'enrichissement de sa bibliothèque numérique. Attentive aux besoins des chercheurs, **elle participera, aux côtés de l'UMS Persée, à la définition de la politique nationale de numérisation définie dans le cadre du GIS CollEx-Persée** ;
 - ✓ mettre en place une politique de médiation. L'ensemble des ressources numériques feront l'objet d'un accompagnement renforcé du public : formations spécifiques, animation de réseaux d'utilisateurs, création d'événements pour la promotion du numérique...



2 indicateurs :

- Nombre de pages vues sur Numistral***
 - ➔ Augmentation de 10% par an
 - ➔ Atteindre 460 000 pages en 2022
- Nombre de pages numérisées diffusées sur Numistral**
 - ➔ Augmentation de 200 000 pages par an
 - ➔ Atteindre 1,8 millions de pages en 2022

*pages consultées directement depuis Numistral, sans compter l'accès via Gallica par exemple

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	11. Poursuivre la coopération avec la BnF	Conventions 2013 – 2016 + de nombreux projets de numérisation				
	12. Être partenaire privilégié de Persée	Appels à projet (en cours)	Nouveaux appels à projet Réalisation des projets retenus			
	13. Participer à UnivOAK	Questions techniques à résoudre / formation	Contribution active pour accompagner le développement du projet Dépôts systématiques de la part du personnel scientifique			
	14. Dynamiser Numistral	Relance marché 2018	Travail continu de mise en ligne de contenu			

Innover et expérimenter dans la production et l'exploitation des données et des corpus

La politique de numérisation s'ouvrira plus largement à de nouveaux objets (par exemple, les sources primaires en sciences de l'Antiquité comprenant à la fois des objets et documents datant de l'Antiquité mais aussi des archives et objets d'archéologues et spécialistes) et intégrera pleinement la démarche d'innovation.

- **Poursuivre et accentuer la numérisation en exposant les données.** La BNU déploiera une stratégie et des moyens renforcés pour la numérisation de ses collections documentaires présentant un intérêt scientifique ou culturel particulier. Elle poursuivra sa politique d'ouverture, en plaçant données et fichiers sous licence ouverte et en exposant ses données dans des réservoirs ouverts (notamment : data.bnf.fr) et moissonnables. Elle mettra en œuvre une offre de services à la recherche fondée sur l'exploitation de corpus documentaires, par la numérisation à la demande, l'accompagnement à la description et à l'édition des documents, au développement d'outils et à la recherche de financements. Elle articulera cette politique aux réseaux existants, aux niveaux national (CollEx-Persée, BnF) et européen. Avec le portail Numistral, elle maintiendra et valorisera un portail centralisateur d'accès aux programmes de recherche conduits sur le site et au-delà sur les collections documentaires alsaciennes. Dans le cadre du *lab*, elle déploiera une offre de formation et d'accompagnement personnalisé aux chercheurs et particuliers conduisant ce type de projet.
- **Déployer un dispositif de numérisation d'objets en trois dimensions.** La BNU conserve dans ses fonds des ensembles d'objets divers, sous forme de collections particulières (objets antiques : tablettes cunéiformes, ostraca ; monnaies et médailles), ou de pièces isolées (statues, meubles, objets décoratifs, instruments, etc.) appartenant à des fonds plus vastes. L'exploitation scientifique des objets les plus significatifs nécessitera leur numérisation en trois dimensions, dans une démarche à la fois collaborative et expérimentale. Pouvant être effectuée au sein du *Lab*, cette démarche pourra être déclinée en offre de services pour le large public, via par exemple la numérisation en trois dimensions d'objets n'appartenant pas aux collections de la BNU, et couplée avec une prestation d'impression en trois dimensions. Ce dispositif permettra ainsi à la BNU de déployer une infrastructure de soutien aux enseignements et à la recherche ainsi qu'à des usages de découverte pour le grand public.
- **Développer une offre de services pour les humanités numériques et la fouille de texte (TDM).** L'objectif est de répondre aux besoins spécifiques des projets de recherche liés aux humanités numériques, de la création des corpus à l'édition, en proposant un espace dédié, le *Lab*, qui regroupe matériel, logiciels, applications et expertises. Ces services devront être développés en partenariat avec la BnF (fouille de texte sur les archives du web), l'Université de Strasbourg et particulièrement la MISHA, mais aussi plus largement avec des partenaires nationaux au sein du GIS CollEx-Persée.

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	15. Intensifier la numérisation en exposant les données	Travail déjà entamé qui doit se poursuivre et s'accroître				
	16. Numériser les fonds d'objets (3D) et les diffuser	Définition des corpus, en lien avec les chercheurs. Recherche de financements pour une première expérimentation		Dans le cadre du <i>Lab</i> , acquisition d'outils propres et intensification des projets. Recherche de mutualisation avec les partenaires du site		
	17. Développer une offre de services pour les humanités numériques	Rapprochement et lancement de projets communs avec la MISHA	Expérimentations	Stabilisation des outils et services dans le cadre du <i>Lab</i>		

AXE 2. ÊTRE AU CŒUR DES RÉSEAUX : METTRE LES COLLECTIONS D'EXCELLENCE AU SERVICE DE LA RECHERCHE

OBJECTIFS

Développer une politique documentaire raisonnée et en réseau

- Être au cœur des réseaux nationaux
- Renforcer la politique documentaire de site
- Porter une dynamique européenne en matière de documentation dans l'espace transfrontalier

Renouveler les liens avec les chercheurs

- Clarifier la politique scientifique de l'établissement
- Mieux accueillir les chercheurs

Favoriser l'usage des collections patrimoniales pour la recherche

- Améliorer la visibilité des fonds patrimoniaux
- Structurer et accroître les activités de conservation et de restauration
- Mettre en place une politique de conservation de site

En tant qu'établissement public national à caractère administratif, la BNU occupe une position singulière dans le paysage de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Seule bibliothèque autonome, elle a une responsabilité particulière dans le domaine de la documentation universitaire et de recherche. Cette responsabilité, elle l'assume aussi bien sur le plan local que national et international :

- pilote du SDD pour la période contractuelle 2013-2017, elle veillera à maintenir une dynamique documentaire de site lors du prochain contrat ;
- elle est également partenaire des grands opérateurs nationaux (BnF, INA et plus récemment Louvre),
- elle développe des coopérations en Europe, en Allemagne naturellement, mais aussi vers les pays baltes (membre de l'association Biblioteka baltica) et l'Europe médiane (signature d'une convention de partenariat en 2015 avec la Hongrie).

Première bibliothèque de l'ESR en termes de collections, elle contribue à faire de la région Grand Est le premier bassin documentaire hors Ile-de-France, offre un large périmètre de pôles documentaires labellisés CollEx : études germaniques, sciences religieuses, Antiquité, questions européennes (dépositaire de la bibliothèque du Conseil de l'Europe), et bénéficie du dépôt légal pour les collections alsatiques. Elle est

enfin l'une des quelques bibliothèques ouvertes le dimanche, dès 2014, et la seule à offrir ce service sur le site strasbourgeois.

Tous ces atouts ont pesé pour que la BNU soit désignée établissement porteur du GIS CollEx-Persée au printemps 2017, une nouvelle mission qui conforte sa dimension d'opérateur national. L'enjeu est de taille : il s'agit d'assurer les conditions nécessaires pour permettre à l'ensemble des établissements et opérateurs partenaires associés dans CollEx-Persée de mener à bien les programmes d'actions annoncés. Un poste de chargé de mission est créé à la BNU pour l'aider à assurer cette mission nationale d'animateur de réseau. Au-delà de cette dimension opérationnelle, il s'agit bien d'inscrire ce réseau de grandes bibliothèques patrimoniales et de recherche au titre de grand équipement scientifique, structurant pour le paysage de l'IST.

Dans la nouvelle période qui s'ouvre, la BNU entend assumer pleinement son statut de « bibliothèque nationale » pour l'Enseignement supérieur et la Recherche.

Pour ce faire, elle s'est dotée dès la rentrée 2017 d'une « Mission de la coopération et des réseaux » en charge particulièrement de l'animation du réseau CollEx-Persée.

EXISTANT ET ATOUTS

- un **opérateur national** : établissement porteur du GIS CollEx-Persée ;
- une bibliothèque **pluridisciplinaire**, riche de plusieurs pôles documentaires de référence ;
- un **équipement reconnu par les communautés scientifiques** en SHS, particulièrement sur Strasbourg ;
- des **partenariats forts avec des bibliothèques européennes** (WLB, LNB, Bibliothèque de l'Académie des Sciences de Hongrie).



Détail des objectifs	En cours 2018	Court terme 2019	Mi-parcours 2020-21	Horizon 2022
18. Faire réussir CollEx-Persée	⇒			✓
19. Prendre le virage de l'offre numérique	⇒			✓
20. Valoriser les « matériaux pour la recherche » en s'inscrivant dans les programmes scientifiques	⇒			✓
21. Faire vivre nos partenariats privilégiés avec les opérateurs nationaux	⇒			✓
22. Élaborer des plans de développement des collections communs sur le site		✓		
23. Développer des partenariats ciblés avec des bibliothèques en Europe	⇒			✓
24. Impulser une dynamique documentaire dans <i>EUCOR – le campus européen</i>	étude		✓	
25. Réorganiser le pilotage de la politique internationale : charte, organisation interne, compétences	✓			
26. Mettre en ligne le portail Europe		✓		
27. Réorganiser le pilotage de la politique scientifique : charte, organisation interne, articulation avec CollEx	✓			
28. Réviser les missions et la composition du CS	✓			
29. Renforcer les relations avec les équipes d'accueil de la recherche de l'Université de Strasbourg	⇒			✓
30. Étendre la capacité d'accueil des chercheurs	étude	✓		
31. Proposer de nouveaux services aux chercheurs	étude	✓		
32. Améliorer le signalement des collections / plan pluriannuel		✓		
33. Optimiser les compétences au niveau du site pour l'enrichissement des notices	étude	✓		
34. Optimiser les outils de recherche	étude		✓	
35. Elaborer une charte de la conservation patrimoniale de site		✓		
36. Elaborer un plan de conservation pluriannuel partagé		✓		
37. Travailler à un nouveau projet de silo	étude			✓
38. Mettre en place une plateforme régionale dédiée à la conservation et à la restauration	étude		✓	

✓ action, échéance

⇒ levier, orientation dans la durée

étude étude et/ou expérimentation préalable, dont dépendra le calendrier

2.1 Développer une politique documentaire raisonnée et en réseau

Prolongement des actions engagées dans le cadre du schéma directeur de la documentation en Alsace (carte et charte documentaires du site universitaire), la BNU souhaite définir, appliquer et adapter régulièrement sa politique de développement des collections en accord avec les autres acteurs universitaires à l'échelle locale, nationale, dans le cadre de CollEx-Persée, et transfrontalière, dans le cadre d'EUCOR. Ce travail vise à s'adapter non seulement à l'existant, mais aussi à s'adapter aux nouveaux besoins et nouveaux usages observés en fonction des moyens qui pourront être alloués aux acquisitions documentaires.

Être au cœur des réseaux nationaux

Dans un contexte budgétaire contraint, l'exhaustivité documentaire, objectif historique de l'établissement dans ses domaines d'excellence, doit être réinterrogée. Celle-ci est confirmée pour les collections définies dans le cadre réglementaire, à savoir celles dont l'établissement est dépositaire du dépôt légal imprimeur (Haut-Rhin, Bas-Rhin). Pour les autres collections et disciplines, le principe doit être celui **d'une « continuité raisonnée » et collaborative, en articulation avec les autres établissements documentaires aux niveaux régional et national, et en lien avec les besoins des chercheurs**. Cette politique en réseau, « distribuée », doit être définie au sein de l'infrastructure CollEx-Persée, au travers d'une cartographie des collections présentant un intérêt majeur pour la recherche.

CollEx-Persée : optimiser l'accès aux gisements documentaires par les chercheurs

« CollEx-Persée » est une infrastructure de recherche en IST, qui a pour objectif de faciliter, sur l'ensemble du territoire, l'accès aux documents nécessaires à la recherche, quelle que soit leur forme.

Dans un environnement au sein duquel le numérique s'est imposé, ce dispositif vise à organiser collectivement la collecte, la diffusion, la valorisation et la conservation des grands gisements documentaires patrimoniaux et scientifiques sur tous supports (publications, données de la recherche, matériaux de recherche, archives de chercheurs, etc.).

Un fonctionnement en réseau associant à la fois les acteurs de la documentation et des chercheurs doit permettre de répondre prioritairement aux besoins de la recherche, en favorisant les initiatives prises en association avec les chercheurs.

L'infrastructure de recherche « CollEx-Persée » se situe donc à un double niveau de coopération et de développement de nouveaux services.

■ Faire réussir CollEx-Persée

Conformément à la mission confiée par le MESRI, la BNU porte le GIS national CollEx-Persée. Il s'agit en premier lieu d'organiser et de faire vivre le réseau de bibliothèques de recherche rattachées aux établissements membres du GIS. Pour ce faire elle s'appuiera sur les instances de gouvernance : conseil des membres, conseil scientifique et comité opérationnel. Elle veillera à impliquer l'ensemble des bibliothèques associées au dispositif en particulier dans l'identification et l'animation des réseaux de collections labellisées d'excellence.

■ Prendre le virage de l'offre numérique

En complémentarité avec les bibliothèques de l'Université de Strasbourg, tous les pôles disciplinaires devront systématiquement considérer l'offre de ressources électroniques dans leurs disciplines. La BNU se positionnera davantage encore dans l'expertise de ces ressources, en particulier dites de « niche », très spécialisées, en concertation avec Couperin et dans le cadre de CollEx-Persée.

[site]

2 indicateurs :

Positionner la BNU comme acteur national de l'IST, nombre de programmes de l'IST auxquels participe la BNU :

➔ Passer de 1 à 4 dès 2018 et atteindre 5 programmes en 2022

Prendre le virage de l'offre numérique, nombre d'unités électroniques consultées :

➔ Passer de 150 000 à 285 000 en 2022



- **Valoriser ce qui constitue les « matériaux pour la recherche »** : fonds particuliers, archives, littérature grise, données de la recherche, etc.

Ces sources, précieuses pour les chercheurs et en grand nombre à la BNU, feront l'objet de traitements spécifiques dans le cadre de programmes de recherche susceptibles d'être éligibles aux appels à projets CollEx-Persée : numérisation, services associés comme la fouille de texte, signalement enrichi (métadonnées, exposition sur le web, linked open data...).

- **Faire vivre le partenariat privilégié avec les opérateurs nationaux**

La BNU compte aujourd'hui de multiples partenaires au niveau national : ABES, BnF, Louvre, etc. Partant du champ documentaire, ces partenariats ont vocation à se multiplier, à se renforcer et à évoluer vers d'autres champs d'action : action culturelle (BnF, Louvre) mais aussi action de formation.

Ainsi, la BNU, hôte de métiers et de compétences spécifiques, peut-elle légitimement s'inscrire davantage dans les réseaux d'enseignement professionnel. La construction d'une offre de formation, conçue et articulée en partenariat avec les organismes nationaux de formation, en particulier l'ENSSIB, mais aussi l'INET, l'INP, le CRFCB de Nancy (Medial), l'école nationale des Chartes, incluant l'accueil de stagiaires de différentes spécialités, constitue un objectif majeur pour 2018-2022.

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	18. Faire réussir CollEx-Persée	Recrutement d'un chargé de mission GIS Outils de communication interne Plan de communication externe	Rénovation du site web de CollEx	Développer la dimension internationale du GIS ; Développer les sources de financement		Recon- duction du dispositif CollEx
	19. Prendre le virage de l'offre numérique	Evolution des missions des chargés de collection Rôle clé de la documentation électronique au sein de la DDC (adjointe) GDT avec le SCD sur la documentation électronique	Développe- ment de l'offre numérique	⇒	Intégrer le volet numérique dans les plans de développement des collections (PDC)	
	20. Valoriser les « matériaux pour la recherche » en s'inscrivant dans les programmes scientifiques	Réponse à appels à projet CollEx Cartographie des fonds dormants	Porter des projets de catalogage et numérisation de fonds particuliers			
	21. Faire vivre nos partenariats privilégiés avec les opérateurs nationaux	Poursuite et renforcement des partenariats en cours	Exposition en lien avec la BnF Lancement de la réflexion sur la formation professionnelle	BNU actrice de la formation professionnelle	Bilan	

La question de la politique documentaire est au centre de la coopération entre la BNU et les bibliothèques de l'Université de Strasbourg. La concertation dans ce domaine existe formellement depuis 2006 et s'est concrétisée par l'existence d'une carte et d'une charte documentaires de site. Par ailleurs, au travers de la politique de site, l'offre pour les étudiants fait l'objet, en particulier depuis le schéma directeur de la documentation, d'une vraie plus-value. Il convient à présent de renforcer les liens de la BNU avec les chercheurs de l'Université notamment en matière de politique d'acquisition, et de se recentrer sur les domaines d'excellence. Tout en conciliant autonomie et concertation avec les bibliothèques de l'Université, il s'agira de réaffirmer que ce sont bien les chercheurs qui sont les premiers prescripteurs des achats pour la documentation recherche.

Repositionner la politique documentaire propre de la BNU dans le cadre de CollEx-Persée, en particulier en lien avec la BnF, et dans une logique de site.

La politique documentaire de la BNU doit se définir avec les acteurs de la documentation sur le site, dans le prolongement de la charte documentaire qui prévoit l'élaboration de **plans de développement des collections communs (PDC)**. Cet objectif, difficile à mettre en œuvre avec l'UHA pour des raisons géographiques et l'INSA pour des raisons thématiques, sera essentiellement poursuivi entre BNU et bibliothèques de l'Université de Strasbourg, en facilitant, en parallèle l'emprunt et le retour indifférenciés des documents (cf. action 3). Cette coopération bilatérale renforcée suppose également une organisation spécifique : des instances de travail collaboratif seront mises en place, si besoin thématiques, pour l'élaboration et la mise œuvre de ces PDC (cf. axe 4). Les PDC constituent des outils essentiels, au service d'une vraie stratégie documentaire partagée et nécessiteront l'implication de toutes les équipes. L'objectif reste de développer au niveau du site alsacien une offre documentaire multi-support au plus près des besoins, tout en optimisant, par cette politique commune, les dépenses des acquisitions de niveau recherche, particulièrement onéreuses. De même que les collections papier, l'offre de ressources électroniques fera l'objet d'une politique concertée en cohérence avec les points forts de la BNU et en complémentarité avec les bibliothèques de l'Université.

La charte documentaire de site

Résultat d'un travail entamé dès 2006 d'abord avec les bibliothèques universitaires strasbourgeoises puis étendues à l'ensemble du site universitaire alsacien entre 2013 et 2017. L'offre documentaire des établissements signataires de cette charte est désormais mieux délimitée, mieux connue et précisée. La charte documentaire confirme la volonté de ces institutions de construire une politique concertée à l'échelle du site alsacien en termes de développement, de gestion ou de mise à dispositions des collections. Ce texte commun constitue une étape importante qui ouvre la voie vers un renforcement des synergies visant à l'élaboration de plans de développement des collections en commun ou de projets de conservation.

1 indicateur :



Développer une politique d'acquisition en phase avec les besoins de la recherche

% de documents dédiés à la recherche et de documentation destinée à offrir un socle de référence aux chercheurs :

→ Passer de 88% à 96 % en 2022

Calendrier	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
	22. Élaborer des plans de développement des collections communs sur le site	Mise en place du groupe de travail bilatéral	Application des plans de développement des collections	⇒		Bilan et mise à jour de la carte documentaire

Porter une dynamique européenne en matière de documentation dans l'espace transfrontalier


La BNU peut se prévaloir d'une dimension européenne riche de partenariats institutionnels anciens (tropisme allemand) ou plus récents (vers les Pays baltes et l'Europe médiane), de collections d'intérêt continental, d'une expérience encore récente de projets européens, et de sa situation au centre de la capitale européenne Strasbourg. Plus généralement, elle entend mieux assumer sa politique internationale en clarifiant la nature de ses partenariats. Il s'agit de déployer une politique européenne raisonnée visant à renforcer la BNU dans ses actions phares : politique documentaire partagée, coproduction d'actions scientifiques et culturelles, échanges d'expertises. La BNU sera également attentive aux éventuels développements de l'idée, portée par le Président de la République, de constitution d'Universités européennes et verra le cas échéant comment se positionner dans ce cadre.

Une charte précisant les objectifs de l'établissement et les orientations privilégiées devra constituer le socle sur lequel la politique européenne et internationale de l'établissement pourra se déployer.

Ce document s'appuiera sur les axes suivants :

- **des partenariats institutionnels raisonnés**, ciblant des bibliothèques comparables à la BNU ;
- **l'impulsion des actions liées à la documentation en articulation avec « Eucor – le Campus Européen »** ; la BNU est prête, conformément au projet de site 2018-2022 à porter une dynamique en matière de développement documentaire et de services : exemples : carte de lecteur unique ; étude d'opportunité pour une licence transfrontalière pour les ressources numériques spécialisées ;
- **une organisation interne de la BNU, incluant le développement des compétences professionnelles des agents** (maîtrise des langues étrangères, compétence en montage de projets), le déploiement de moyens techniques et une stratégie raisonnée de communication professionnelle, lui permettant de répondre et participer à des projets européens, voire d'en être le pilote ;
- **le programme « Pôle d'excellence documentaire sur l'Europe »** devra se poursuivre, notamment par la **mise en ligne du portail Europe**, mais aussi en renforçant les collaborations institutionnelles, associatives, tant documentaires que scientifiques, porteuses potentielles d'une audience au moins européenne pour la bibliothèque.

A l'appui de cette clarification, la BNU affirmera sa vocation à être un acteur du dynamisme européen dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la culture. Elle continuera par ailleurs à entretenir les relations fructueuses avec les représentations consulaires et diplomatiques qui contribuent au rayonnement de l'établissement.



2 indicateurs :

Projets impliquant des participations actives avec partenaires étrangers

→ Passer de 45 à 65 % en 2022

Multilinguisme

→ Passer de 36 à 55 % du personnel maîtrisant au moins une langue étrangère (mode déclaratif)

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	23. Développer des partenariats ciblés avec des bibliothèques en Europe	Poursuivre des actions avec la WLB Consolider le partenariat avec la MTAK Mettre en route des actions ciblées avec Bibliotheca Baltica (cadre CollEx, réseau de chercheurs français APEN)	Poursuite des projets en intégrant une part croissante de coproduction Développement de nouveaux partenariats dans le cadre de CollEx			Bilan
	24. Impulser une dynamique documentaire dans EUCOR – le campus européen	Reconstituer un groupe des bibliothèques EUCOR Faire un état des lieux de l'offre documentaire des BU Eucor. Réaliser une enquête sur les besoins des chercheurs en matière de documentation	Intégrer les bibliothèques au niveau des discussions des universités (projet de carte unique, pass campus commun, etc.)	Définir un projet culturel commun (exposition, corpus numérique...)		
	25. Réorganiser le pilotage de la politique internationale : charte, organisation interne, compétences	Organisation interne : Comité pour les relations internationales Charte des relations internationales	Plan de formation linguistique pour le personnel Mise en route des échanges linguistiques avec la WLB Participations actives du personnel scientifique aux rendez-vous internationaux (associations professionnelles, colloques, projets développés avec les partenaires de la BNU...)			
	26. Mettre en ligne le portail Europe	Finalisation du projet, appel d'offre	Mise en ligne	Dégager les ressources pour pérenniser le portail		

2.2 Renouveler les liens avec les chercheurs

« La politique scientifique [que la BNU] entend (...) assumer doit s'inscrire dans une trajectoire qui lui permette de se situer de manière lisible comme un grand équipement de soutien à la recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales » Rapport d'autoévaluation de l'établissement 2016

Bibliothèque de recherche par la nature de ses collections, la BNU doit encore construire une politique scientifique raisonnée et proactive, pleinement reconnue et intégrée par les communautés de chercheurs. Pour ce faire, l'établissement élaborera **une charte de la politique scientifique** qui devra lui permettre de s'inscrire dans des programmes de recherche et de pouvoir aussi bien porter que répondre à des appels à projets qui incluent l'exploitation scientifique des ressources documentaires. Ce soutien affirmé à la recherche doit par ailleurs participer de la nécessaire revitalisation des liens avec le public des chercheurs. Beaucoup d'entre eux ne se retrouvent plus dans cette *BNU nouvelle* qui fait la part belle aux étudiants. **Apporter une attention particulière aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs, par l'accueil et les services, constitue une priorité.**

Clarifier la politique scientifique de l'établissement

La BNU souhaite se doter d'un programme qui pose les priorités de sa politique scientifique, avec une visibilité dans le temps permettant d'y inscrire des travaux doctoraux financés sur des bourses spécifiques (elles pourront, par exemple, être financées par l'Idex dans le cadre d'un programme spécifique), ainsi que des thèmes de recherche actifs qui s'inspirent des caractéristiques et du positionnement de l'établissement. Pour atteindre cet objectif, il conviendra de :

- **Préciser le profil scientifique de la BNU au travers d'une Charte de la politique scientifique** qui explicite sa stratégie dans ce domaine :
 - ✓ présenter les thématiques prioritaires ;
 - ✓ décrire précisément les collections ayant un intérêt scientifique et pouvant faire l'objet de recherches spécifiques ;
 - ✓ clarifier les modes d'intervention (soutien, expertise, apport de contenu, valorisation,...). La BNU a vocation à jouer un rôle de premier plan dans le développement des sciences participatives au sein du *Lab*, et dans le cadre des humanités numériques (cf. axe 1) ;
 - ✓ être reconnue comme un partenaire scientifique de l'Université de Strasbourg en SHS, ainsi que dans le domaine des sciences de l'information, au travers de la formalisation du partenariat scientifique entre les deux établissements ;
 - ✓ assumer pleinement son rôle dans la diffusion de la culture scientifique en poursuivant la co-organisation et l'accueil de conférences, colloques, journées d'étude, etc.
- **Affermir le pilotage stratégique au sein de l'établissement.** Cet objectif nécessite de réviser les missions et la composition du Conseil scientifique (CS), en prenant en compte les orientations suivantes :
 - ✓ être une instance qui soit force de propositions et d'évaluation. Il aura à valider la feuille de route pluriannuelle de l'action scientifique et à en assurer le suivi et l'évaluation ;
 - ✓ être une instance d'incitation à la participation à des projets de recherche ;
 - ✓ trouver le bon niveau de représentativité : au plus près des équipes d'accueil et des projets de recherche.
- **Renforcer les relations entre les équipes d'accueil de la recherche de l'Université de Strasbourg et les personnels scientifiques de la BNU** par une meilleure inscription dans les réseaux de recherche et en s'appuyant notamment sur les collèges doctoraux. Une cartographie de ces liens donnera une plus grande visibilité aux interactions scientifiques entre les deux établissements.
- **Organiser la coordination et le suivi des projets au sein de l'établissement.** Un « délégué à l'action scientifique » a été désigné dès la rentrée 2017. Il coordonne un « comité de suivi pour la politique scientifique » restreint et représentatif du corps scientifique de la bibliothèque qu'il conviendra de vivifier au fil des recrutements, en portant une attention particulière aux conservateurs titulaires d'une expérience de recherche scientifique (thèse d'Ecole nationale des chartes, thèse de doctorat).

La BNU rénovée n'a pas su attirer de nouveaux chercheurs. Ces derniers sont les principaux emprunteurs et utilisateurs des collections. S'ils sont particulièrement satisfaits des services, en particulier documentaires, rendus par la BNU, ils hésitent à utiliser les espaces de travail et de consultation, en raison notamment de l'affluence des étudiants et de l'ouverture tardive en matinée (cet avis exprimé lors des ateliers participatifs de printemps est confirmé par l'enquête de satisfaction menée fin 2017). Ce constat pose question. Des pistes devront être explorées rapidement pour encourager les chercheurs à venir à la BNU :

- **Etendre la capacité d'accueil des chercheurs** : l'actuelle salle des chercheurs dispose uniquement de 18 places. Il faut étudier la possibilité d'un lieu de repli ou de places supplémentaires réservées (soit dans une salle, soit sur un niveau).
- **Proposer de nouveaux services spécifiques sur la base d'une étude de faisabilité et d'expérimentations** :
Parmi les pistes à étudier :
 - ✓ système de réservation pour les chercheurs ;
 - ✓ accès privilégiés les jours d'affluence ;
 - ✓ bibliothèques mobiles ;
 - ✓ salles de recherche équipées de bibliothèques thématiques temporaires avec sélection de documents dans le cadre de programmes de recherche ;
 - ✓ box individuels réservables ;
 - ✓ accès privilégié à des équipements dédiés au sein du Lab ;
 - ✓ adaptation des horaires avec, par exemple, un accès 24h/24 par un système d'accréditation et de badge.

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	27. Réorganiser le pilotage de la politique scientifique : charte, organisation interne, articulation avec CollEx	Réorganisation fin 2017 / Rédaction de la charte en 2018	Mise en œuvre			
	28. Réviser les missions et la composition du CS	Renouvellement avec une nouvelle composition		Bilan Préparation du renouvellement	Renouvellement	
	29. Renforcer les relations avec les équipes d'accueil de la recherche de l'Université de Strasbourg	Travail du groupe « appui à la recherche » / nouvelles missions des « chargés de collections » / présence renforcée des chercheurs au sein du CS	Poursuite des collaborations et bilan			
	30. Etendre la capacité d'accueil des chercheurs	Etude des besoins / expérimentations / Intégration de cette question dans la réflexion sur les espaces (action 2)		Bilan et pérennisation		
	31. Proposer de nouveaux services aux chercheurs	Expérimentations / achat d'équipements		Bilan et pérennisation		

2.3 Rendre visibles les collections pour la recherche : élaborer et mettre en œuvre une stratégie de conservation et de restauration pour favoriser les usages

La valorisation et la mise en accès des fonds documentaires, en particulier patrimoniaux, sont au cœur des missions de la BNU. C'est de sa responsabilité de rendre vivante cette mémoire en favorisant leurs usages en particulier pour la recherche. Il s'agit dans le même temps de disséminer toutes les données patrimoniales enrichies produites par la bibliothèque : provenances, particularités d'exemplaires, indexation des auteurs, des sujets, des éditeurs ou imprimeurs, ... C'est de fait une nouvelle opportunité de communiquer avec les chercheurs et de les intéresser. Cet objectif a aussi pour ambition de faire connaître et de rendre accessible au plus grand nombre des fonds documentaires inexploités.

Améliorer la visibilité des fonds documentaires pour accroître leurs usages

Cet objectif nécessite de réussir à traiter de manière collaborative de grands ensembles documentaires encore non ou insuffisamment décrits, qui constituent autant de « ressources dormantes », en accueillant des équipes sur projets dans le cadre de partenariats avec en particulier des opérateurs spécialisés (par exemple, l'ABES). Ce signalement devra reposer sur un travail d'équipe avec des professionnels, des enseignants, des étudiants avancés et intéressés, en s'appuyant notamment sur le catalogue Calames. Il conviendra de développer ces programmes dans le cadre des appels à projets du GIS CollEx-Persée, qui visent à établir la cartographie des collections d'excellence par un signalement enrichi.



1 indicateur :
Taux de signalement des collections
 → Atteindre 82,40% en 2022

- **Améliorer la qualité des notices des fonds**, notamment les documents anciens. Trop de documents, en particulier patrimoniaux, restent inexploités faute d'un signalement suffisant. **Un plan pluriannuel de signalement de ces fonds** sera élaboré début 2018. Celui-ci aura vocation à être financé dans le cadre des appels à projets du GIS CollEx-Persée.
- [site]** ▪ **Optimiser les compétences et les tâches d'enrichissement des notices de livres anciens** au plan du site, en particulier avec les bibliothèques de l'Université de Strasbourg.
- **Optimiser les outils de recherche** : il conviendra également de réfléchir aux outils de recherche mis à la disposition des chercheurs pour accéder à nos collections : numérisation du catalogue systématique des fonds anciens (meilleure entrée pour l'exploration thématique des fonds anciens), numérisation et sémantisation (description enrichie) de la bibliographie alsacienne, projets d'éditions numériques et autres contributions au développement des humanités numériques

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	32. Améliorer le signalement des collections / plan pluriannuel	Réalisation du plan	Appels à projet	Conduite de projets de signalement de corpus		
	33. Optimiser les compétences au niveau du site pour l'enrichissement des notices	Cartographie des compétences / Echanges de personnel	Formations communes			
	34. Optimiser les outils de recherche	Etudes de faisabilité / priorisation des projets	Recherche de financements			

Déployer une stratégie de préservation patrimoniale inscrite dans une logique collaborative



1 indicateur :

Nombre de documents traités lors d'opération de restauration - conservation

→ Passer de 7 700 à 8 000 en 2022

La préservation de documents d'intérêt patrimonial est inscrite dans les missions fondamentales de l'institution depuis sa fondation. Afin de répondre au mieux à cette exigence, la BNU entend déployer une stratégie volontariste de préservation patrimoniale, inscrite dans une logique collaborative. Cette stratégie se déclinera suivant deux axes spécifiques : la structuration et la consolidation de l'activité au sein de l'établissement et de ses partenaires immédiats de l'Université de Strasbourg ; la recherche d'une ambition à un niveau régional.

[site]

▪ Structuration et consolidation de l'activité au sein de l'établissement et de ses partenaires de l'Université de Strasbourg

Afin de formaliser les principes directeurs de la conservation, dans une optique de coordination au niveau du site, une **charte de la conservation patrimoniale** sera définie en commun avec l'Université de Strasbourg. Ce document portera sur les collections physiques comme sur les collections numériques, et articulera ses principes aux dispositifs de conservation partagée existant aux niveaux régional, national et européen.

La charte sera ensuite déclinée en un **plan de conservation pluriannuel partagé**, établissant un programme d'actions à conduire en commun avec l'Université de Strasbourg sur les dix à quinze prochaines années. Il s'agit d'en faire un outil opérationnel et dynamique, se déployant sur l'ensemble du site et incluant un plan de formation, notamment en interne, sur la base d'exercices pratiques. Ce dispositif nécessite le renforcement des compétences et de l'expertise dans ce domaine, ainsi que la valorisation de métiers rares présents sur le site. A cet effet, une mutualisation de ces compétences au sein d'un **service de restauration patrimoniale unique** pour le site sera envisagée.

Un des projets majeurs de ce plan de conservation pluriannuel sera la mise en place d'un **silo de conservation partagée**. Ce projet qui a déjà fait l'objet d'études en 2011 et était initialement inscrit au Schéma directeur de la documentation, doit aujourd'hui être relancé car, malgré l'extension récente et à venir des capacités de stockage des établissements, celles-ci rencontreront leurs limites dans un horizon inférieur à dix années. Un tel projet possède en outre nécessairement une dimension régionale, dépassant le seul site universitaire strasbourgeois. Une étude de faisabilité sera conduite dans les premiers mois du projet d'établissement, avec l'ensemble de ses partenaires locaux et régionaux ; les travaux préparatoires sur les collections seront réalisés dans les deux à trois années à venir, avant un déménagement à envisager à l'échéance du contrat de site 2018-2022. Enfin, ce projet doit s'accompagner d'une réflexion sur la politique de dons et de pilonnages au sein de la BNU et aura un impact sur le service du PEB et de la navette inter-sites.

▪ Une ambition régionale

De par son importance patrimoniale et dans le cadre de son futur positionnement d'établissement de référence au sein de la région Grand Est, la BNU souhaite étudier la faisabilité de porter un projet de plateforme régionale d'expertise dans les domaines de la conservation – restauration. Cette proposition, inspirée du Centre interdisciplinaire de conservation et restauration de Marseille, s'inscrit dans le projet de contrat de site 2018-2022. La BNU conduira ce chantier avec l'ensemble des établissements concernés du site alsacien, et au-delà, au niveau de la Région. Il s'agirait ainsi de mutualiser la mission commune de sauvegarde du patrimoine documentaire à plusieurs institutions et de valoriser une expertise partagée.

Exemple du CICRP de Marseille

Le Centre interdisciplinaire de conservation et restauration du patrimoine de Marseille est un outil de coopération décentralisé entre les collectivités locales et l'État en matière de conservation et de restauration du patrimoine. Il est géré par un groupement d'intérêt public constitué de l'État, de la Ville, du Conseil Régional et du Conseil départemental. **Il offre une assistance scientifique et technique** : environnement climat, lumière, contamination biologique, pollution, restauration, conservation curative, plan de conservation préventive, plan de prévention et plan de sauvegarde, projets de réserves, « chantier des collections », ainsi **qu'une activité d'analyse et de recherche** relative à la science des matériaux.

Une feuille de route pour une stratégie commune serait la première étape de cette ambition, avant de conduire une étude pour la création d'un service regroupant l'ensemble des expertises concernées (restaurateurs et techniciens d'art, ingénieurs en conservation préventive, biochimistes, physiciens, bibliothécaires...).

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	35. Elaborer une charte de la conservation patrimoniale de site	Définition de la charte	Validation et mise en application			
	36. Elaborer un plan de conservation pluriannuel partagé	Elaboration du plan	Mise en œuvre			
	37. Travailler à un nouveau projet de silo	Mise en place d'un GDT régional	Préparation des collections			Déménagement des collections
	38. Mettre en place une plateforme régionale dédiée à la conservation et à la restauration	Mobilisation des acteurs		Etude		

AXE 3. PARTAGER DES VALEURS : DEVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET RENFORCER LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

OBJECTIFS

- **S'affirmer comme une institution culturelle dans la ville** : attractive, ambitieuse, dotée de moyens à la hauteur
- **Développer de nouvelles relations avec le public** : communication, médiation, ouverture
- **Faciliter l'accès au patrimoine pour tous** : valorisation, amélioration du parcours muséographique, opportunités du numérique
- **Accroître les usages de la bibliothèque pour les étudiants** : s'adapter à leurs besoins, développer leur autonomie, susciter leur curiosité, favoriser la transdisciplinarité.

« L'action culturelle constitue le socle de la politique de valorisation. Son objectif est de rendre vivantes et accessibles au plus grand nombre les collections historiques de la bibliothèque, tout en constituant un territoire d'échanges et de coopération. Au même titre que pour d'autres bibliothèques patrimoniales (BnF, INHA, Mazarine,...) et compte tenu de sa situation dans la ville de Strasbourg, cette fonction est essentielle pour la visibilité d'une institution en action, ouverte au citoyen. »

Rapport d'autoévaluation de l'établissement 2016

Une autre des singularités de la BNU est de conjuguer lieu de savoir et lieu de culture vivante. Sa situation et sa visibilité au centre de la Neustadt l'inscrit par ailleurs naturellement dans la cité et plus globalement dans un territoire. Cette position lui confère la mission essentielle de mettre au contact du plus grand nombre ses riches collections. La BNU entend assumer davantage encore cette fonction de démocratisation du patrimoine, en tant que bien commun, au

travers d'une programmation de l'action culturelle attractive et inclusive. La position de la BNU est de fait unique dans la ville et dans la région : elle constitue une véritable passerelle entre le monde académique et la cité.

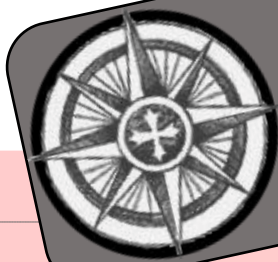
Dans la période qui s'ouvre, la BNU affirmera son statut **d'acteur culturel de Strasbourg comme de la région Grand Est**. C'est une obligation vis-à-vis des collectivités territoriales (Eurométropole, département, région) qui ont consenti des investissements importants dans la rénovation de la bibliothèque. Pour ce faire, elle devra s'appuyer sur des partenaires, favoriser les coproductions, élargir ses publics et développer ses ressources propres en étudiant la possibilité d'une librairie, en reposant la question de la tarification et en activant différents leviers tels que la recherche de mécénats ou le crowdfunding. **L'action culturelle se dotera dès 2018 d'un plan stratégique de développement** fixant clairement ses missions, son périmètre et ses modes d'action.

Dans le même temps, **la BNU confortera sa position de bibliothèque de référence pour les étudiants**, en renforçant les services qui font sa réputation (ouverture, équipements...) et en valorisant l'ensemble de ses activités, en particulier culturelles, auprès de ce public.

Culture citoyen PUBLIC étudiants ambition
ATTRACTIVITE médiation patrimoine valorisation
dissémination ressources PARTENARIATS coproduction
identité visuelle mécénat fonds de dotation librairie

EXISTANT ET ATOUTS

- un socle d'actions phares : expositions, cycles, visites guidées manifestations locales et nationales ;
- une véritable expérience des réseaux sociaux ;
- un lieu emblématique qui attire les partenariats et focalise les attentions, au cœur de la Neustadt nouvellement classée par l'Unesco ;
- des partenariats riches de perspectives avec des institutions nationales : la BnF et le Louvre ;
- un lieu incontournable pour les étudiants et une fréquentation générale en augmentation.



Une boussole :
Plan stratégique
de développement
pour l'action culturelle

Détail des objectifs	En cours 2018	Court terme 2019	Mi- parcours 2020-21	Horizon 2022
39. Diversifier les formes d'expression, entre exigence et accessibilité grand public	⇒			✓
40. Clarifier les partenariats existants	⇒			✓
41. Contribuer à l'attractivité touristique de la ville	⇒			✓
42. Fédérer les institutions culturelles du site République		étude	✓	
43. Assumer le rôle d'opérateur de la valorisation de l'écrit au niveau de la Région	⇒		✓	
44. Mettre en place un fonds de dotation		étude	✓	
45. Entrer dans un dispositif d'attractivité tarifaire		✓		
46. Obtenir le label Musée de France			✓	
47. Mettre en place une librairie de musée	étude	✓		
48. Redynamiser les locations d'espaces	✓			
49. Mieux communiquer sur la base d'une nouvelle identité visuelle	⇒	✓		
50. Mettre en place le paiement en ligne et offrir un service de billetterie		✓		
51. Co-construire hors les murs		✓		
52. Structurer et développer l'éducation artistique et culturelle	⇒			✓
53. Déployer les outils numériques de médiation (expositions virtuelles...)			✓	
54. Améliorer la muséographie dans les réserves			✓	
55. Collaborer avec Wikimedia France		✓		
56. S'adapter au calendrier des étudiants	étude	✓		
57. Développer la formation documentaire	⇒			✓
58. Offrir une entrée à la journée	✓			

✓ action, échéance

⇒ levier, orientation dans la durée

étude étude et/ou expérimentation préalable, dont dépendra le calendrier

3.1 S'affirmer comme une institution culturelle dans la ville et plus largement dans la région Grand Est

En créant un espace de 500 m² dédié aux expositions dans le cadre de la rénovation associé à un auditorium de 140 places et en aménageant cinq salles en espaces muséographiques pour le patrimoine, la BNU a consacré une vraie ambition pour sa politique d'action culturelle.

Les premières saisons de programmation culturelle en 2016 ont amorcé des partenariats visant à faire de la BNU, perçue jusqu'alors comme essentiellement universitaire stricto sensu, un acteur culturel du territoire. Il s'agit désormais d'inscrire plus fortement cette orientation dans le programme d'action de la bibliothèque et d'en investir tous les champs, en particulier sur la ville (réseaux culturels, éducatifs, sociaux, médiatiques, économiques,...). La BNU devra trouver les moyens de porter une politique culturelle ambitieuse en allant à rencontre de ses publics et en renouvelant profondément la relation qu'elle entretient avec eux.

Renouveler l'offre culturelle et accroître son attractivité

La BNU continuera à assumer pleinement sa mission de bibliothèque publique. Tout en vivifiant le lectorat non universitaire (25% des inscrits), elle le fera plus particulièrement au travers de son offre culturelle capable de capter un « autre public », plus diversifié, sur la base d'une assise sociologique élargie. Quatre leviers seront activés :

▪ Diversifier les formes d'expression, entre exigence et accessibilité grand public

La conquête de nouveaux publics passera par une nouvelle politique d'expositions. Sans en diminuer l'exigence scientifique, le traitement du sujet, le rendu scénographique, les actions de médiation et d'accompagnement du public ou encore les temps forts de la programmation associée devront rechercher l'ouverture vers des publics plus divers. Ils chercheront à être plus attractifs pour le public étudiant très présent dans la bibliothèque mais naturellement peu intéressé par son activité culturelle. Une diversification des formes d'expression dans l'offre culturelle sera nécessaire (conférences, lectures, cinéma, musique, théâtre...). Cette programmation impliquera différents partenaires scientifiques et culturels dans la ville en concertation avec la Direction de la culture et le réseau des médiathèques. La BNU devra être plus visible au sein de la cité et participer à des manifestations locales emblématiques (par exemple les « bibliothèques idéales »).



1 indicateur :

Nombre de visiteurs des manifestations culturelles et scientifiques de la BNU

→ Passer de 24 à 30 000 visiteurs / an
+ 25% !

▪ Clarifier les partenariats existants

Dans la dynamique des partenariats existants (cinéma Odyssee, HEAR, Musées de la Ville,...), il conviendra de s'orienter vers une politique de réciprocité avec des partenaires réguliers. Pour ce faire, la BNU sera présente dans les grands rendez-vous événementiels comme « StrasCulture » ou les « Bibliothèques idéales ». La présence de la BNU dans les grands événements de la ville aide à la visibilité de sa propre offre culturelle. Dans cet esprit, de nouveaux partenariats seront noués dès 2018 : Opéra National du Rhin, théâtre du Maillon. D'autres projets seront étudiés impliquant les partenaires locaux (musées notamment) et nationaux (BnF, Louvre).

▪ Contribuer à l'attractivité touristique de la ville

Depuis la réouverture de son bâtiment historique rénové, la BNU figure dans les circuits touristiques. Les visites hebdomadaires du samedi sont relayées par l'office du tourisme. L'inscription de la Neustadt au patrimoine mondial de l'Unesco et la position de la bibliothèque sur la place de la République renforcent cette dimension. La BNU, en concertation avec la ville et les acteurs du tourisme, a vocation à participer de manière accrue à la valorisation et au rayonnement de Strasbourg.

▪ **Développer une identité « République culture » en renforçant les partenariats avec les institutions de la Place de la République**

La Place de la République et ses alentours sont riches de la présence de nombreuses institutions culturelles (TNS et l'Opéra national du Rhin, DRAC) avec lesquelles il serait intéressant de travailler à des croisements et échanges de publics. Plusieurs pistes peuvent être suivies :

- développer des actions communes visant à animer la place de la République. Des temps forts nationaux (fête de la musique, nuit de la lecture, nuit des musées, etc.) pourraient servir de cadre à une première action ;
- encourager des synergies entre la cafétéria de la BNU, le Café du théâtre et celui de l'Opéra ;
- travailler à une communication commune dans le cadre de la valorisation de la Neustadt, en direction plus particulièrement des touristes.

▪ **Être prêt à assumer le rôle d'opérateur de la valorisation de l'écrit au niveau de la Région**

Plus largement, au-delà du seul périmètre strasbourgeois, l'évolution du portail Alsatica (que la Région Alsace avait confié à la BNU en 2015) en Portail du patrimoine écrit et graphique du Grand Est, constitue une opportunité unique de valorisation patrimoniale régionale. Les actions de médiation innovantes qui y seront liées devraient toucher un large public et favoriser le tourisme culturel. Il s'agit ici de répondre aux attentes de la région Grand Est et de travailler en étroite concertation avec le Sillon lorrain et Interbibly.

Le futur portail du patrimoine écrit et graphique du Grand Est

Alsatica, le portail des savoirs en Alsace se transformera prochainement en Portail du patrimoine écrit et graphique du Grand Est. La BNU en sera l'opérateur et travaillera à la valorisation des trésors des bibliothèques régionales partenaires du projet.

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	39. Diversifier les formes d'expression dans la programmation	Intégration de l'objectif dans les programmes de saison et dans la planification des expositions jusqu'en 2022				
	40. Clarifier les partenariats existants	Partenariat ONR (Arsmondo)		Objectif pour les expositions 2020-21-22 : reposer sur des partenariats forts avec la BnF et le Louvre		
	41. Contribuer à l'attractivité touristique de la ville	Inscription de la BNU dans les circuits touristiques et événements de la ville	Développement d'outils de découverte et de médiation en ligne (visite virtuelle, bâtiment 3D...cf. actions 1, 53, 54, 55)			
	42. Fédérer les institutions de la Place de la République		Mobilisation des partenaires	Réalisation d'un premier projet commun		
	43. Être prêt à assumer le rôle d'opérateur de la valorisation de l'écrit au niveau de la Région	Mobilisation des partenaires Mise en place d'un comité technique	Finalisation du projet Appel d'offre	Création du portail et test	Mise en production	

L'ambition d'une programmation culturelle de qualité ne pourra se développer sans des ressources complémentaires. Plusieurs chantiers devront être ouverts, nécessitant des études préalables.

▪ Fonds de dotation et mécénat

La BNU travaillera à la création d'un fonds de dotation, en concertation avec la Fondation de l'Université de Strasbourg ainsi qu'avec la Fondation de France. Cette démarche a un double objectif : accompagner des projets scientifiques sur les collections de la BNU, via des bourses de recherche, et soutenir les actions de valorisation en contribuant au financement en particulier d'expositions à fort rayonnement.

Il s'agit pour ce faire de créer les conditions favorisant le mécénat.

La recherche de **mécénats** nécessitera de renforcer la communication externe, sur la base d'une **identité visuelle renouvelée**, et d'acquérir des compétences spécifiques. Les fonctions du responsable de l'action culturelle sont d'ores et déjà élargies à cette mission et une cellule en charge de ces questions sera constituée en appui. L'action culturelle dans son ensemble nécessite une structuration solide au sein de l'établissement, tout en gardant de la transversalité, sur la base d'une clarification des missions et des modes d'intervention.

Cette démarche suppose dans le même temps le **soutien actif de l'Association des Amis de la BNU (AABNU)** afin d'amorcer une dynamique de levées de fonds. Le renouvellement de sa gouvernance doit être l'occasion d'un nouvel élan et de nouvelles orientations. La BNU souhaite accompagner l'association dans ce changement, en particulier dans la nécessité d'augmenter significativement le nombre de ses membres tout autant que dans celle de préciser ses objectifs. Il s'agit d'établir des liens de confiance sur la base d'une vision commune, afin de faire de l'AABNU un partenaire incontournable du développement de la bibliothèque sur le long terme.

Dans le même temps, un effort particulier sera porté sur la recherche de partenaires économiques [Pistes : acquisitions de collections spécifiques par des fonds privés, conservés et valorisés à la BNU sur la base de projets culturels et scientifiques de prestige]. Il conviendra de développer également les coproductions en élargissant les thématiques, notamment des expositions, ainsi que les partenaires investis aux côtés de la bibliothèque. Des études d'opportunité et de faisabilité ont été lancées dès l'automne 2017.

▪ Entrer dans un dispositif d'attractivité tarifaire

L'offre culturelle de la BNU est aujourd'hui entièrement gratuite, avec pour conséquence un double effet pervers : d'une part un phénomène de réservations non honorées par un public qui ne se sent tenu ni de venir, ni de signaler son désistement ; d'autre part l'impossibilité pour la BNU de bénéficier de canaux de diffusion qui touchent un large public, comme le « Museums-Pass-Musées » (cf. encadré). L'enjeu de la tarification sera donc moins de générer des ressources propres importantes que de drainer un nouveau public grâce au levier promotionnel d'une gratuité « privilège », tout en veillant à ne pas décourager le public actuel. Cette piste devra faire l'objet d'une étude préalable.

▪ Obtenir le label « Musée de France »

Désigner clairement au sein de la BNU les espaces, collections et compétences qui relèvent d'un musée, créer ce dernier et le faire labelliser, c'est une opportunité pour la BNU, souvent perçue comme un « quasi-musée », de dynamiser les partenariats autour de ces collections, de renforcer la formation, l'effectif et les compétences du personnel qui les traite et les valorise, mais aussi de clarifier l'image de l'établissement et de bénéficier de soutiens financiers élargis. Le processus commence par une réorganisation et l'écriture d'un projet mobilisateur, intégré dans la politique globale de l'établissement, y compris la politique de communication. Le dépôt de la demande de labellisation, en fin de processus, sera le résultat éventuel d'une concertation menée, tout au long du projet, avec les services du Ministère de la Culture et de la région Grand Est.



1 indicateur :

Taux de subventionnement et d'auto-financement des activités culturelles, scientifiques et patrimoniales

→ Passer de 20% en 2017 à 30% en 2022

Le Museums-Pass-Musées

Géré de manière associative, le Museums-Pass-Musées est une carte d'accès valable dans 320 musées, châteaux et jardins en France, en Suisse et en Allemagne qui, pour 108 €* pour une année, offre l'accès gratuit à son détenteur aux expositions permanentes et temporaires de tous les musées membres. Les reversements des produits de la carte aux membres sont effectués proportionnellement aux entrées et au prix de celles-ci.

*tarif 2017

▪ **Mettre en place une librairie de musée**

Positionné au niveau 2, dans un espace dédié à la fois à l'accueil général et aux inscriptions des lecteurs, l'espace de vente et de promotion des publications et produits dérivés de la BNU n'est pas satisfaisant. L'espace de vente situé dans la salle d'exposition, non prévu à l'origine, ne permet d'accueillir qu'une toute petite sélection de la production de la BNU, en lien avec l'exposition en cours. Or c'est bien à l'issue d'un parcours d'exposition que le visiteur aura le plus envie de feuilleter les ouvrages édités par la BNU. Dans cette optique, la création d'une véritable librairie positionnée à la sortie de la salle d'exposition, mettant en valeur l'activité d'éditeur de la BNU et offrant un meilleur choix de documentation et de produits à la vente, sera étudiée dès 2018. Le projet devra permettre d'instaurer un nouveau type de partenariat avec les libraires et intégrera un choix de documents dépassant le périmètre des publications propres à l'établissement. Les produits dérivés feront quant à eux l'objet d'un renouvellement complet, pensé en cohérence avec l'activité de la bibliothèque, sa programmation culturelle et scientifique à venir et les besoins exprimés par les lecteurs, notamment étudiants, qui y travaillent (petite papeterie par exemple), dans un objectif d'augmentation des ressources.

▪ **Redynamiser les locations d'espaces dans le cadre d'une formalisation des services aux entreprises**

Lancée en 2014, au moment de l'ouverture du bâtiment, la location d'espaces à la BNU a permis de faire rentrer des ressources propres importantes dans le budget de l'établissement. La période suivante sera l'occasion pour la BNU de renforcer cette offre de service, de l'ouvrir au monde socio-économique et d'en faire un service à part entière de la BNU, en prenant plusieurs mesures :

- ✓ centralisation du service location au sein d'un seul département ;
- ✓ en collaboration avec la cafétéria, création d'un pack « Location + Prestation de bouche » plus visible et plus lisible pour des clients ;
- ✓ efforts pour améliorer la communication de l'établissement auprès du public (réseaux sociaux, tracts, Chambre de commerce et d'industrie, Office du tourisme, recensement sur les sites professionnels, etc.) et ouverture aux entreprises événementielles avec pour objectif de faire connaître ce service à un plus grand nombre de clients potentiels ;
- ✓ extension des capacités de location et amélioration des équipements (location le week-end, extension au bâtiment Joffre, etc.) afin d'attirer de nouveaux publics.

Calendrier	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022	
	44. Mettre en place un fonds de dotation	Expérimentation (levée de fonds...)	Etude à conduire en lien avec l'AABNU	Mise en place			
	45. Entrer dans un dispositif d'attractivité tarifaire	Etude d'opportunité et d'impact	Adhésion au Museum-Pass-Museum / Application de la tarification / communication				
	46. Obtenir le label Musée de France	Ecriture du projet / intégration dans la réflexion sur les espaces	Réaménagements éventuels / Constitution du dossier, recherche de soutiens	Obtention du label / communication			
	47. Mettre en place une librairie de musée	Etude / Choix du libraire partenaire / Travail sur les produits dérivés	Travaux Ouverture Campagne de communication				
	48. Redynamiser les locations d'espaces	Réorganisation du service Mise en place des premières actions					

3.2 Développer de nouvelles relations avec le public en facilitant l'accès au patrimoine pour tous.

Développer la médiation culturelle pour diversifier les publics

La conquête de nouveaux publics passe par une programmation plus accessible et attractive, mais aussi par une activité plus volontariste de médiation, notamment en direction du public des scolaires, ainsi que des groupes. Ce travail a été amorcé avec le rectorat depuis l'ouverture de la salle d'exposition. Il sera renforcé au cours de la période 2018-2022 et se poursuivra, en lien avec d'autres institutions culturelles, socio-culturelles ou éducatives, autour de la question des publics empêchés, de la mise en place d'ateliers de médiation pour le jeune public, de la constitution de mallettes pédagogiques ou encore de la présence hors les murs de la BNU.

Ces actions nécessiteront de :

- **Mieux communiquer sur la base d'une nouvelle identité visuelle**

Si la Bibliothèque s'est profondément renouvelée depuis 2014, son identité, son activité et sa richesse restent aujourd'hui trop méconnues au-delà du périmètre strasbourgeois, mais aussi d'une grande partie de son public. Il conviendra donc, à la faveur de la refonte du site web de la BNU, de définir une nouvelle identité visuelle claire et efficace vis-à-vis de ses différents publics cibles.

- **Améliorer les services en ligne (paiement en ligne, billetterie,...)**

La refonte du site web sera aussi l'occasion de mettre en place un système de billetterie et la possibilité de paiement en ligne : pour les lecteurs, pour les souscripteurs éventuels, pour les clients souhaitant acquérir une publication de la BNU, pour les visiteurs et participants aux diverses manifestations de la bibliothèque...

- **Co-construire hors les murs, être présente dans les quartiers**

Alors que les quatre années de chantier de la bibliothèque avaient imposé à la BNU, par nécessité, de nouer des partenariats pour développer son action hors les murs, celle-ci s'est recentrée de manière quasi-exclusive sur ses nouveaux espaces depuis 2015. Il convient de retrouver cette dynamique passée afin de gagner en visibilité et de toucher de nouveaux publics. Seront particulièrement étudiées les pistes suivantes :

- ✓ expositions hors les murs ou itinérantes ;
- ✓ mallettes pédagogiques ;
- ✓ participation à des événements et manifestations à l'extérieur (salons, etc.).

- **Structurer et développer l'éducation artistique et culturelle**

Les expositions constituent un terrain d'action privilégié pour proposer des actions jeune public : ce travail est d'ores et déjà réalisé en lien avec le rectorat, renforcé par les nouvelles missions qui ont été confiées aux surveillants de salle. D'autres pistes doivent cependant être explorées, notamment sur le temps périscolaire, en lien avec les médiathèques de la ville, les centres sociaux, etc. De plus, la BNU offre d'autres champs d'actions (hors expositions) qui pourraient être exploités : patrimoine et réserves visitables, métier de la restauration, travail d'édition, etc.

2 indicateurs :

Nombre d'opérations hors les murs

→ Passer de 16 en 2017 à 30 en 2022

Nombre de personnes touchées par des opérations de valorisation (hors expositions)

→ Toucher 700 personnes en 2022 (non comptabilisé aujourd'hui)



Calendrier

Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
49. Mieux communiquer sur la base d'une nouvelle identité visuelle	Travail sur une identité de transition	La nouvelle identité accompagne la mise en ligne du nouveau site web			
50. Mettre en place le paiement en ligne et offrir un service de billetterie		Mise en ligne avec le nouveau site web			
51. Co-construire hors les murs	Mobiliser les partenaires	Premières actions			
52. Structurer et développer l'éducation artistique et culturelle	Proposer une nouvelle offre de médiations pour le jeune public dès la saison 2018-2019 puis dans les suivantes, en lien avec le rectorat				

Rendre le patrimoine de la BNU le plus accessible possible

Il s'agit ici, en complément d'un travail de médiation directe de renforcer la présence des collections patrimoniales de la BNU sur les plateformes numériques et d'accompagner leur diffusion sur les réseaux sociaux (médiation). Les réserves visitables, espaces hybrides de conservation et de valorisation, devront également faire l'objet d'une réflexion.

- **Mieux valoriser des collections patrimoniales au moyen des outils numériques de médiation : créer des expositions virtuelles**

L'enjeu sera, dans un premier temps, de donner une seconde vie aux expositions en s'appuyant notamment sur le travail, réalisé en amont de chaque exposition, de numérisation et d'enrichissement de notices. Si tous les documents ainsi numérisés sont consultables sur *Numistral*, ils ne sont pas regroupés sous une entrée thématique ou dans une exposition virtuelle qui en faciliterait l'accès ; le travail de médiation et de scénographie est « perdu ». Toute exposition devra tenir compte de cette nouvelle dimension, y compris en intégrant un volet « exposition virtuelle ».

A terme, en utilisant les mêmes outils, il devra également être possible de créer des expositions nativement virtuelles, en lien avec les collections de la BNU.

Au-delà de la numérisation (2D ou 3D), d'autres technologies pourront être expérimentées (réalité augmentée par exemple).

- **Enrichir et améliorer la muséographie des réserves visitables : améliorer le parcours muséographique**

Signalétique, accessibilité, outils numériques de découverte, visites virtuelles... Les réserves visitables, espaces hybrides de conservation et de valorisation, sont au cœur de l'enjeu de médiation. Sans mettre en péril leur fonction de conservation, elles devront faire l'objet d'une réflexion.

- **Collaborer avec l'association Wikimedia France**

La BNU doit profiter des plateformes de dissémination que sont les projets Wikisource, Wikimedia Commons, etc. pour bénéficier en retour de leur très forte visibilité. A cette fin elle devra envisager les actions suivantes :

- ✓ formation des usagers et des professionnels aux outils collaboratifs ;
- ✓ animation d'une communauté de contributeurs ;
- ✓ exploration des potentialités du web des données avec DBPedia ;
- ✓ crowdsourcing pour l'enrichissement des métadonnées des documents numérisés ;
- ✓ soutien aux actions de Wikimedia France.

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	53. Créer des expositions virtuelles	Acquisition d'outils Expérimentation « Cartes et imaginaire »		Mise en ligne de la première exposition virtuelle	Systématisation Rétrospectif (précédentes expositions) Expositions nativement virtuelles	
	54. Enrichir la muséographie dans les réserves visitables		Etude liée à celle du label « Musée de France »	Réalisation		
	55. Collaborer avec Wikimedia		Formalisation du partenariat avec Wikimedia France	formations et versement de contenus		

Accroître les usages de la bibliothèque et de ses collections par les étudiants

Les étudiants de licence et master fréquentent massivement la BNU, mais utilisent peu ses services documentaires. Il conviendra de réfléchir à la manière d'établir une interaction avec ce public pour faire de la BNU un vecteur de leur réussite. C'est en développant la communication directe ainsi qu'en travaillant sur les parcours usagers (cf. actions 5 et 7 de l'axe 1) qu'il sera possible d'affiner les besoins et attentes des étudiants. La dernière enquête de satisfaction (2017), ainsi que les ateliers menés lors de la préparation du projet d'établissement, auxquels les usagers étaient conviés, ont permis de dégager des premières mesures ayant vocation :

- ✓ à favoriser l'autonomie des usagers : certaines de ces actions font partie de l'axe 1 de ce projet, comme le service inter-sites qui permet déjà le retour des documents dans une autre bibliothèque et devra offrir cette possibilité pour le prêt (action 3) ou la mise en libre accès des demandes de documents (action 4),
- ✓ à renforcer les liens entre les usagers et leur bibliothèque par un meilleur accompagnement et une réponse pertinente à leurs besoins.

Dans cette seconde optique, trois actions ont été identifiées :

- [site]** ■ **Mieux s'adapter au calendrier des étudiants sur certaines périodes** : ouvrir plus largement pendant les périodes d'examens, soit deux fois par an, avec une offre de service réduite sur les temps d'ouverture additionnels du matin (par exemple 9h-10h) et du soir (de 22h à 23h ou minuit). Une première expérimentation sera conduite dès 2018 pour tester les horaires proposés et l'organisation à mettre en œuvre. Cette action devra être concertée avec les bibliothèques de l'Université de Strasbourg.

- [site]** ■ **Développer la formation aux étudiants avec l'Université de Strasbourg**
Accompagner la réussite des étudiants c'est leur proposer des formations pertinentes à l'usage des ressources documentaires, notamment numériques. Dans le cadre de la coopération renforcée avec les bibliothèques de l'Université de Strasbourg, il sera étudié la mise en place d'un service de formation commun bénéficiant d'une meilleure visibilité.

- **Offrir la possibilité de venir à la journée**

Cette option, qui est souhaitée par les usagers depuis la réouverture du bâtiment République en 2014, sera intégrée dès 2018 dans le règlement des services au public. La carte journée résoudra en partie la problématique des cartes oubliées, même si ce n'est pas sa vocation première. Elle répondra surtout à des besoins ponctuels d'usagers qui n'auraient pas la possibilité ou aucun intérêt à prendre un abonnement annuel ou même temporaire.

Cette mesure intéressera aussi le grand public et les touristes, les chercheurs notamment étrangers, pour lesquels l'abonnement temporaire n'est pas forcément adapté.

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	56. S'adapter au calendrier des étudiants	Expérimentation Bilan	Le cas échéant : refonte du règlement intérieur			
	57. Développer la formation documentaire	GDT bilatéral				
	58. Offrir la possibilité de venir à la journée	Nouveau règlement des services au public / application à la rentrée 2018				

AXE 4. FAIRE VIVRE UNE PASSION COMMUNE : DONNER À L'ÉTABLISSEMENT LES MOYENS DE SE TRANSFORMER

Après cinq années d'une rénovation qui a mobilisé les énergies, il convient de passer à une nouvelle étape : créer pour le long terme les conditions de fonctionnement et de développement d'un établissement à la fois universitaire et public. Pour ce faire une triple rénovation de l'établissement s'impose : renouveler son organisation, proposer une modification du décret qui porte ses statuts et repenser son image et sa communication (sur ce dernier point, cf. actions 12 et 46).

La **refonte de l'organigramme de la BNU mais aussi des processus de décisions et des outils de pilotage** s'impose donc comme une priorité du projet d'établissement, nécessaire pour la réalisation des actions qu'il porte. Cette nouvelle organisation doit renforcer les transversalités, le rôle des encadrants de proximité et le fonctionnement en mode projet. Elle assurera également une montée en compétence et en professionnalisation pour la transformation numérique et la médiation culturelle et scientifique et s'accompagnera d'une réévaluation des instances et des modes de décision. Simplification et dématérialisation, diversification des modes de concertation, renforcement du dialogue social sont les éléments clés d'une évolution déjà engagée depuis 2016.

OBJECTIFS

▪ Mieux travailler ensemble

En interne et avec les partenaires, dans le respect de l'environnement et dans une logique de parité

▪ Mettre en place les conditions du mieux vivre ensemble

Lien social et mieux être au travail

▪ Accompagner le changement

Avec les agents, en renforçant le dialogue social, la formation et la communication, en priorisant, en évaluant et en optimisant les moyens

Une démarche participative à l'œuvre

- Le processus d'auto-évaluation a remobilisé le personnel tout en permettant de comprendre et repérer les causes des dysfonctionnements.
- Ateliers, groupes de travail, séminaires, la logique participative qui va de pair avec la transversalité se décline aujourd'hui sous des formes variées : ateliers de construction du projet d'établissement, groupes de travail en cours autour des questions de pilotage et de gouvernance, groupe Marianne (...) en sont autant d'exemples.

transversalité simplification INNOVATION
dématérialisation priorisation concertation dialogue
écoute COMMUNICATION connaissance expérience
formation compétences lien social bien-être
éco-responsabilité CONFIANCE parité
intelligence collective

Cette ambition impose une adaptation des statuts de la BNU qui actualise ses missions et clarifie sa gouvernance :

1. en affirmant la mission de coopération et de structuration de réseaux sur le plan national, régional et local ;
2. en redéfinissant les rôles du CA et du CS, plus stratégiques, ce qui suppose de revoir leurs compositions (cf. action 27 pour le CS) ;
3. en affirmant le rôle de pilotage prépondérant de l'administrateur appuyé par une véritable direction générale des services ;
4. en introduisant une nécessaire souplesse dans l'adaptabilité des organisations internes de l'établissement, qui pourraient ainsi évoluer hors décret ou arrêtés.

EXISTANT ET ATOUTS

- une culture d'entreprise bien établie avec un attachement fort à l'établissement ;
- le professionnalisme du personnel sur un large périmètre de métiers ;
- un pilotage fort et efficace sur des chantiers importants (*BNU Nouvelle*, expérience des « 10 chantiers dans le chantier » ; pilotage du SDDA) ;
- des services support reconnus : RH, finances, CRI, STL, etc.



Détail des objectifs	En cours 2018	Court terme 2019	Mi-parcours 2020-21	Horizon 2022
59. Développer la transversalité	⇒	✓		
60. Mettre en place les moyens et outils du management participatif		✓		
61. Mieux travailler avec les bibliothèques de l'Université	⇒			✓
62. Mieux connaître les bibliothèques de l'Université	⇒			✓
63. Optimiser les consommations de fluides	étude			✓
64. Rédiger et mettre en œuvre le plan « BNU verte »	⇒			✓
65. Permettre à plus de femmes d'accéder aux promotions et postes à responsabilité	⇒			✓
66. Encourager la création d'une association du personnel	⇒	✓		
67. Améliorer le bien-être au travail (conditions de travail, services, temps de travail...)	étude	⇒		✓
68. Répartir les moyens en fonction des priorités dans une logique de projet	⇒	✓		
69. Repenser la gestion des moyens dans une logique d'optimisation budgétaire, de modernisation et de sécurisation des fonctions financières	étude	✓		
70. Donner à l'établissement les moyens informatiques de se transformer	étude	⇒		✓
71. Renforcer la formation continue	⇒			✓
72. Favoriser le dialogue social	⇒			✓
73. Cartographier les emplois et des compétences		✓		
74. Rendre plus efficace la communication interne	⇒			✓
75. Se doter d'outils de suivi	étude	✓		

✓ action, échéance

⇒ levier, orientation dans la durée

étude étude et/ou expérimentation préalable, dont dépendra le calendrier

4.1 Mieux travailler ensemble

Le groupe de travail « gouvernance et pilotage »

Depuis septembre 2017, un groupe de travail est chargé d'élaborer des propositions pour « une nouvelle gouvernance et un nouveau pilotage », sur un mode participatif. Trois ateliers sont ouverts à tout agent intéressé pour traiter les nombreuses problématiques du projet :

Atelier 1 - les conditions du bien-être au travail : dialogue social, parité, transparence, valeurs communes, éthique...

Atelier 2 - circuits de décision et mode de management : fonctionnement en mode projet, mode collaboratif, management participatif, souplesse, transversalité, déconcentration, prises de décision, outils de pilotage...

Atelier 3 - des outils pour mieux travailler ensemble : dématérialisation, simplification, mutualisation, éco responsabilité...

Réussir le pari d'un projet ambitieux pour l'établissement nécessite de **repenser en profondeur l'organisation interne de la BNU et les méthodes de travail** : il s'agira d'intégrer dans l'organigramme de nouvelles missions et services, de favoriser la transversalité et le décloisonnement, mais aussi de revoir les procédures et circuits de décisions afin d'offrir à l'établissement plus de souplesse et de réactivité, en utilisant au mieux les compétences et appétences de ses agents.

Vers une organisation « transformante » !

La nouvelle organisation devra donner à la BNU les moyens de se transformer (transition numérique, médiation culturelle et scientifique, dissémination des connaissances...). C'est dans un esprit d'innovation qu'il faudra réinventer la BNU, en privilégiant les méthodes agiles et l'évaluation a posteriori, la communication directe et la participation de tous, en faisant preuve de créativité et en n'hésitant pas à expérimenter, au risque de l'échec. Il s'agit de favoriser une nouvelle culture de travail qui nécessitera pour le personnel de se former et d'apprendre à utiliser de nouveaux outils.

Au-delà des questions organisationnelles, mieux travailler ensemble, c'est aussi :

- ✓ **mieux travailler avec nos partenaires** directs, en particulier avec les bibliothèques de l'Université de Strasbourg. Dans la logique de l'association, il conviendra de poursuivre et approfondir les actions mises en place dans le cadre du SDD, d'harmoniser les pratiques, de mutualiser les moyens et compétences et de développer en commun de nouveaux services. Cette capacité à travailler ensemble sera un atout majeur pour le rayonnement du site.
- ✓ **intégrer les problématiques du développement durable**, aussi bien dans leur aspect écologique (travail sur l'impact environnemental de la bibliothèque par exemple) que sociétal (question de l'égalité homme-femme ou du bien-être au travail). Déjà actrice du développement durable par la nature même de ses missions (faciliter l'accès de tous à la culture et à l'information, préserver et conserver le patrimoine...), la bibliothèque inscrit également son action dans le cadre de la politique de site, dont le développement durable constituera l'un des défis centraux pour la période contractuelle 2018-2022 (cf. chapitre 4.2).

Les attendus

- ✓ **Un nouvel organigramme**
- ✓ **La coopération renforcée BNU-SCD**

▪ **Développer la transversalité**

Derrière cet objectif, c'est la **question des complémentarités et d'une plus grande polyvalence** qui se pose, dans une logique d'efficience (circuit de décision allégé, gain de temps, plus grande efficacité), mais aussi pour donner du sens à l'action (plus de visibilité sur les processus, meilleure connaissance des acteurs en amont et en aval, valorisation des compétences, meilleure appropriation de toutes les dimensions d'un dossier ou d'une action). Il conviendra dans cette optique de :

- ✓ fluidifier les échanges entre services et directions ;
- ✓ faciliter les passages temporaires d'une direction à une autre ;
- ✓ favoriser la mobilité interne.

▪ **Mettre en place les moyens et outils du management participatif**

Cet ensemble d'actions vise à réduire les niveaux hiérarchiques au profit de transversalités plus fonctionnelles, à mettre en œuvre un mode de management plus participatif, basé sur le dialogue et l'échange, et par une organisation plus fluide et une meilleure communication.

Seront essentielles pour permettre cette évolution :

- ✓ la valorisation des encadrants de proximité ;
- ✓ la formation de tous les agents chargés d'équipe ou de mission ;
- ✓ l'installation et la prise en main d'outils pour faciliter participation, expérimentation et innovation (cf. encadré).

L'atelier 2 du groupe de travail « Gouvernance et pilotage » apportera des propositions complémentaires pour enrichir ce plan d'action.

Des outils nouveaux pour mieux travailler ensemble

Héritière de l'intranet, la **digital workplace** vise à améliorer l'expérience des collaborateurs à l'instar de celle des usagers de la BNU, en prenant acte de ce que leurs besoins et leurs attentes ont également évolué. Il s'agit de fournir sous une authentification unique l'ensemble des outils professionnels quotidiens : moteur de recherche, gestion documentaire, applications RH, messagerie électronique, processus métiers (...). C'est aussi l'occasion d'actualiser l'offre interne d'outils numériques pour renforcer les nouveaux modes de travail, de plus en plus transverses et collaboratifs : messagerie instantanée, médias sociaux, outils de réunions virtuelles, etc.

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	59. Développer la transversalité	Ateliers et GDT transversaux Mobilité interne	Traduction dans l'organigramme			
	60. Mettre en place les moyens et outils du management participatif	Formation progressive de l'ensemble des agents encadrants				

La mise en œuvre du schéma directeur de la documentation en Alsace a permis des avancées notables, au bénéfice des chercheurs et des étudiants (carte multiservices unique de lecteur et services innovants, mutualisation des ressources, archives ouvertes, formation des usagers et des formateurs, harmonisation des systèmes d'information...). Dans son rapport d'évaluation du site, le comité d'experts du HCERES souligne les effets positifs et structurants du SDD, pensé pour les usagers, englobant tous les aspects de la documentation, qui peut être considéré aujourd'hui comme un point d'appui. La pérennisation des actions commune, le renforcement des coopérations et le développement de nouveaux services sont un enjeu du prochain contrat, tout particulièrement sur le périmètre urbain de Strasbourg, avec une recherche de complémentarité entre BNU et bibliothèques de l'Université.

La dynamique de coopération

La politique de site comporte des enjeux propres au site strasbourgeois qui justifient **une coopération bilatérale renforcée entre l'Université de Strasbourg et la BNU.**

Dans le domaine de la documentation universitaire et de l'information scientifique, ces deux institutions, qui réunissent un ensemble documentaire de premier ordre, partagent les mêmes valeurs, les mêmes missions, les mêmes métiers.

Dans un environnement d'excellence exigeant, mais aussi dans un contexte de nécessaire maîtrise des moyens, elles souhaitent développer des politiques et stratégies concertées dans les domaines suivants :

- **développement des collections ;**
- **développement des services aux publics ;**
- **conservation patrimoniale ;**
- **numérisation ;**
- **valorisation** numérique, culturelle et scientifique ;
- **réponses communes aux appels à projets** en matière d'information scientifique et technique ;
- **développement des compétences.**

« BNU et bibliothèques de l'Université partagent les mêmes valeurs, les mêmes missions, les mêmes métiers... »

Cet enjeu fort a émergé à plusieurs reprises des ateliers de réflexion qui sont à l'origine du projet d'établissement. Ainsi, par exemple, pour ce qui concerne la documentation : « *La convergence ambitionnée avec le SCD pour la période à venir doit, de son côté, s'appuyer sur un travail commun des agents à tous les niveaux de responsabilité afin que les documents de politique documentaire stratégiques soient compris et adaptés aux réalités des différents établissements* ».

Deux actions principales seront conduites par l'établissement :

- **Mettre en place une politique concertée avec les bibliothèques de l'Université de Strasbourg**
- ✓ collections : mise en place des binômes acquéreurs, rédaction d'un plan de développement des collections commun (cf. action 21);
- ✓ services : concertation sur les horaires d'ouverture, notamment dans le cadre de l'ouverture du Studium, et sur la formation documentaire ;
- ✓ numérisation, conservation et restauration : rapprochement des services et renforcement des mutualisations (équipements et personnels) ;
- **Mieux se connaître** (partager les compétences et expertises, proposer des échanges de personnels ponctuels, organiser des visites, développer des services communs...)

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	61. Mieux travailler avec les bibliothèques de l'Université	Lancement des GDT bilatéraux (SP, patrimoine, collections)	Propositions d'actions et de mutualisations / PDC commun	Poursuite des collaborations		Bilan
	62. Mieux connaître les bibliothèques de l'Université	Programme de visites et d'échanges	Collaboration autour des plans de formations			Bilan

4.2 Inscrire la BNU dans une stratégie de développement durable

L'Agenda 2030, un défi international qui engage l'éco-responsabilité de tous



« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre aux leurs. »

Rapport Brundtland (Commission mondiale pour le développement et l'environnement de l'ONU) - 1987

L'ambition du développement durable est de définir des schémas viables, respectueux des droits et besoins des générations futures, qui concilient les trois aspects écologique, social et économique des activités humaines. Il s'agit de trouver un équilibre cohérent et soutenable à long terme permettant d'être à la fois économiquement viable, socialement équitable et écologiquement tolérable. Dans son Agenda 2030, la Cop21 (Paris 2015) a décliné ces trois objectifs généraux à travers un slogan, « éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous », 17 objectifs et 169 cibles (cf. encadré).

L'Etat Français est engagé dans cette démarche, qui pose la question de la responsabilité de chacun et impose à tout établissement public de se soucier de l'impact environnemental, social et économique de ses activités, dans une logique à la fois éthique et citoyenne, dont l'effet vertueux à court terme permettra également de réduire les coûts de fonctionnement et d'améliorer les conditions et méthodes de travail des agents.

Déjà largement investie, par la nature même de ses missions, dans le quatrième volet de l'Agenda 2030 (garantir une éducation de qualité), la BNU s'empare dans son projet d'établissement 2018-2022 des sujets suivants :

- consommation et production responsables et lutte contre les changements climatiques ;
- égalité entre les sexes ;
- bonne santé et bien-être.

De plus, la réflexion en cours au sein des ateliers du groupe de travail

« Gouvernance et pilotage » pourra conduire, à travers le plan « BNU verte », dans lequel la BNU s'engage en cohérence avec les partenaires du site universitaire alsacien, à aborder d'autres volets de l'Agenda 2030.

Les attendus

- ✓ **Un plan « BNU verte »**
- ✓ **Une stratégie pour la parité**
- ✓ **Des conditions de travail améliorées**

Le groupe de travail « Gouvernance et pilotage » définira un plan d'action complet « BNU verte ». Une première expérimentation sera conduite dans le domaine des consommations énergétiques, avec le soutien d'une formation et d'une communication adaptée.

Des efforts sont déjà réalisés au niveau des transports :

- existence de deux vélos de service ;
- mise en place du triporteur pour les navettes Fischart – République ;
- participation de la BNU au défi « Au boulot à vélo » (2nde place dans sa catégorie en 2017).

Enfin, l'établissement étudiera la faisabilité d'une démarche d'éco-certification.

Objectifs :

- **Optimisation des consommations de fluides** sur les trois sites par des technologies et gestes éco responsables.
 - ✓ **Investissement** dans des équipements moins gourmand en énergie (LED, etc.) ;
 - ✓ **Sensibilisation de l'ensemble des personnels et usagers** aux gestes éco responsables ;
 - ✓ **Campagne de communication** dotée de mesures incitatives ;
 - ✓ Création d'une mission de **référént**.

Dans un second temps :

- **Rédaction et mise en œuvre du plan « BNU verte »**

Exemples d'actions à explorer :

- ✓ favoriser les transports propres (véhicules électriques, co-voiturage) ;
- ✓ réduire les déplacements en privilégiant la visio-conférence ;
- ✓ mettre en place une politique de recyclage et de réduction des consommables jetables (abandon des gobelets au profit de mugs réutilisables, utilisation de papier recyclé, réception des demcoms sur tablettes, poubelles de tri dans les espaces publics, limitation des impressions...) ;
- ✓ inscrire des critères environnementaux dans les marchés publics (équipements et prestations de services, ménages, cafétéria...) ;
- ✓ favoriser la biodiversité (ruches sur les toits de la BNU...) ;
- ✓ encourager les expérimentations collectives : jardin collaboratif, paniers AMAP, compost...



2 indicateurs :

Consommation annuelle d'électricité
Consommation annuelle de gaz

➔ En 2022 : -10% par rapport à 2016

	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022
Calendrier	63. Optimiser les consommations de fluides	Investissements (plusieurs tranches) Sensibilisation (plan de formation)	Poursuite des investissements / Bilan			
	64. Rédiger et mettre en œuvre le plan « BNU verte »	Rédaction du plan Nomination d'un(e) référent(e)	Campagne de communication	Poursuite de la mise en œuvre du plan		

Elaborer une stratégie en matière de parité homme/femme et la mettre en œuvre

Malgré des garanties fondamentales (constitution, textes législatifs et réglementaires, concours d'entrée dans la fonction publique et grilles salariales garantissant traitement de base et déroulé de carrière) et des dispositifs de rééquilibrage (loi Sauvadet par exemple). L'égalité professionnelle entre hommes et femmes est aujourd'hui loin d'être

atteinte dans la fonction publique en France, et la bibliothèque, milieu traditionnellement très féminin, n'échappe pas à ce constat (cf. encadré).

La réalité montre en effet une persistance des inégalités. Les femmes ont globalement une moindre possibilité de choisir leur carrière et de faire valoir leurs qualités professionnelles pour accéder à des postes à responsabilité.

La lutte contre les inégalités homme/femme, déclarée « grande cause du quinquennat » par le gouvernement français sera un objectif fort de la BNU en cohérence avec ses partenaires de site.

Parité à la BNU, un état des lieux 2016

196 agents ont travaillé à la BNU en 2016. Malgré une majorité de femmes (58,6%), la BNU est moins féminisée que la moyenne des bibliothèques (67% dans le rapport 2013 de l'inspection générale des bibliothèques).

Un plafond de verre ?

- 17% des femmes sont cadres A, contre 30% des hommes : la catégorie A est la seule dans laquelle il y a plus d'hommes que de femmes. On retrouve à ce niveau la tendance générale, mais de manière très accentuée à la BNU.
- De plus, si la moitié des conservateurs hommes a bénéficié de promotion, dont 4 alors qu'ils étaient en poste à la BNU (sur 6), aucune femme n'a été concernée. C'est en partie lié au niveau de responsabilité moindre qui leur est dévolu.
- La tête de l'établissement et les postes clés sont en effet occupés à 100% par des hommes. Le plus haut degré de responsabilité atteint par les femmes est celui d'adjoint.

Au total, fin 2016, sur 49 agents apparaissant à l'organigramme, 55% sont des hommes alors qu'ils sont moins nombreux dans l'établissement. **Presque un tiers des agents hommes de la BNU occupe un poste à responsabilité contre un petit cinquième de femmes.**

Un plan d'action devra détailler des propositions, permettant de créer les conditions pour permettre aux femmes d'accéder aux responsabilités (à compétences égales): recrutements, promotions. Les réflexions, amorcées par le groupe de travail « Gouvernance et pilotage » seront approfondies et portées par un **référént parité**, qui se rapprochera des partenaires du site (l'Université de Strasbourg travaille sur un plan de prévention du harcèlement), mais aussi de la ville de Strasbourg (qui vient de rédiger son deuxième plan d'actions).

Double approche :

- 1- Mesures spécifiques pour corriger les inégalités (il n'y a pas de pente naturelle à l'égalité)
- 2- Prendre en compte la perspective de l'égalité homme/femme dans l'ensemble des processus de décision, de recrutement et de promotions

	Leviers / actions	Dès 2018	à partir de 2019	2020	2021	2022
Calendrier	65. Créer les conditions pour permettre aux femmes d'accéder aux responsabilités	Référént(e) parité Rédaction d'un plan d'action Intégration d'une logique de parité dans le nouvel organigramme	Campagne de sensibilisation (interne et publique) Rapprochement avec l'Université Rééquilibrage progressif sur les postes à responsabilité par le biais des primo nominations Mise en œuvre de mesures incitatives ou facilitatrices (crèches, horaires de réunion, télétravail, formations...)			

Mettre en place les conditions du mieux vivre ensemble

Le bien-être au travail est un axe prioritaire de la BNU et vient en complément de la mise en œuvre du plan de prévention des risques psycho-sociaux dont le déploiement a débuté en 2017. La mise en œuvre du projet d'établissement, basé sur l'innovation, la participation, l'expérimentation et l'intelligence collective ne saurait aboutir sans l'adhésion, la motivation et les compétences des agents. Une attention particulière sera portée aux conditions de travail, question qui recouvre plusieurs champs : environnement et équipement, gestion du temps de travail, activités hors travail et convivialité, lien social, etc. Le groupe de travail « Gouvernance et pilotage » proposera, parmi les actions possibles, celles qui semblent prioritaires aussi bien du point de vue des agents que de l'établissement. Deux leviers et plusieurs pistes seront étudiés.

▪ Créer du lien social en facilitant la création d'une association du personnel

La BNU s'engage à accompagner financièrement et matériellement (mise à disposition des locaux par exemple) toute initiative du personnel allant dans ce sens, permettant de développer l'organisation d'activités hors travail (sport, activités culturelles, voyages,...) et de gérer des moments de convivialité (fête du personnel, Noël des enfants, etc.).

▪ Améliorer le bien-être au travail (conditions de travail, services, temps de travail...)

- ✓ La réflexion sur les espaces nécessitera de **repenser les espaces internes, de travail ou de repos**, mieux conçus pour s'adapter aux usages :
 - permettre de travailler individuellement, dans le calme, ou collectivement dans des salles de réunion conviviales et équipées ;
 - bénéficier de véritables temps de pause en s'isolant pour se reposer, en occupant des espaces collectifs de détente ou de loisir.
- ✓ La réflexion sur la gestion du temps de travail devra inclure la question du télétravail sur la base d'une expérimentation.
- ✓ Afin d'aider les parents à concilier vie professionnelle et vie personnelle et parvenir à une meilleure parité homme/femme, en particulier sur les postes de responsabilité, il sera étudié la possibilité de la création d'une crèche collective, commune aux autres administrations publiques autour de la place de la République (Préfecture, TNS, ONR,...).



1 indicateur :
Nombre de journées d'absence pour raisons médicales
 → En 2022 : **-12%** par rapport à 2017

	Leviers / actions	Dès 2018	à partir de 2019	2020	2021	2022
Calendrier	66. Encourager la création d'une association du personnel	Budget alloué (fête du personnel, Noël des enfants) Aide au montage de l'association	Budget pérennisé sous forme de subventions annuelle Aide logistique et matérielle pour les activités associatives			
	67. Améliorer le bien-être au travail	Prioriser les projets / lancer l'étude sur la crèche collective / intégrer cette question dans la réflexion sur les espaces	Expérimenter des équipements	Chantier et aménagements d'espaces		

4.3 Accompagner les changements

La réalisation du projet d'établissement implique de déployer les moyens (financiers, humains, informatiques) correspondant à ses objectifs et de mettre en place des outils de pilotage, de suivi des projets, mais aussi pour faciliter le dialogue ou encore améliorer la communication.

Dans le cadre de budgets et d'effectifs contraints, cela se traduit par :

68. la priorisation des actions dans une logique de projet en anticipant les coûts et besoins (équipements, compétences...) de manière pluriannuelle ; ce travail transparaît déjà largement dans le budget initial 2018, et se poursuivra autour du projet d'établissement ;

69. un effort pour réaliser des économies et dégager des marges de manœuvre, en mutualisant lorsque c'est possible tout en poursuivant la démarche qualité. Il s'agira dans ce cadre de **repenser la gestion des moyens dans une logique d'optimisation financière, de modernisation et de sécurisation des fonctions financières**. Cela se traduira notamment par la dématérialisation des supports et processus qui facilite une gestion déconcentrée et repose sur du contrôle a posteriori et part la recherche de mutualisations avec différents partenaires (Etat, Université...) ;



2 indicateurs :

Coût de maintenance, d'entretien et de sécurité des bâtiments dans une logique d'optimisation des coûts et de démarche qualité

→ Réduction des coûts de 15% d'ici à 2022

Dépenses de fournitures administratives et de papeterie

→ Réduction des coûts de 20% d'ici à 2022

70. au niveau des **moyens informatiques**, l'investissement raisonné et anticipé de manière fiable dans des outils qui permettront en retour d'optimiser et de rationaliser les processus et faciliteront le travail transversal en mode projet pour les agents. Sera aussi étudiée la possibilité d'externaliser (cloud, SaaS) pour redéployer les compétences informatiques sur les activités à forte valeur ajoutée (projets métiers). Enfin, des investissements seront nécessaires pour intégrer les outils numériques indispensables aux nouvelles activités.

71. un **plan de formation** intégrant les enjeux du projet d'établissement et ouvrant la possibilité pour des agents motivés de se reconvertir et d'assumer de nouvelles missions ;

72. une cartographie des compétences et des besoins débouchant sur un **plan prévisionnel des emplois et des compétences** ;

73. une attention particulière à la **qualité du dialogue social**, qui a par exemple bénéficié en 2016 de la mise en place d'une nouvelle instance consultative (Groupe de suivi promotions et avancements) ;

74. un renforcement de la **communication interne**, portée par une chargée de communication et relayée par des référents au sein de chaque service, pour une meilleure diffusion des informations et une appropriation par chacun des projets de l'établissement. Le plan de communication de l'établissement passera notamment par la réalisation d'un nouveau bulletin mensuel d'information (« BNU 360° ») et pourra s'appuyer sur de nouveaux outils collaboratifs en ligne dès la refonte du site web de la BNU effectuée ;

2 indicateurs :

Respect global des délais des projets numériques

→ Atteindre 60% en 2018* et 90% en 2022

Pourcentage de projets numériques conformes aux prévisions financières

→ Atteindre 75% en 2018* et 95% en 2022

*ces deux indicateurs n'ayant pas été déployés auparavant, nous ne disposons pas de pourcentage de départ.



1 indicateur :

Nombre de formations suivies par les agents

→ Passer de 420 en 2017 à 540 en 2022
+ 22%



75. la **mise en place d'outils de suivi** qui assurent un pilotage efficace, accompagnent les expérimentations et permettent des recadrages rapides : indicateurs, tableaux de bord stratégique (établissement) et opérationnels (projets, services) devront être produits régulièrement. Ils viendront en complément de l'Enquête statistique générale des BU (ESGBU) et des rapports d'activité, dont la production, annuelle, s'effectue sur un temps long et qui, s'ils constituent des outils indispensables pour suivre la trajectoire de l'établissement sur le long terme, n'offrent pas une réactivité suffisante.

Calendrier	Leviers / actions	2018	2019	2020	2021	2022	
	68. Répartir les moyens en fonction des priorités dans une logique de projet	BI 2018 : suivi des indicateurs BI 2019 : priorisation	Logique poursuivie dans tous les BI suivants				
	69. Repenser la gestion des moyens dans une logique d'optimisation budgétaire, de modernisation et de sécurisation des fonctions financières	Poursuite du processus de dématérialisation et de déconcentration des circuits financiers Création du SAF Optimisation des coûts : étude d'opportunité pour des mutualisations	Lancement du processus de mutualisation (selon résultat de l'étude)	Montée en puissance des mutualisations			
	70. Donner à l'établissement les moyens informatiques de se transformer	Rédaction du schéma directeur numérique et estimation des besoins Priorisation des projets dans le cadre du BI 2019	Mise en œuvre pluriannuelle Progression du numérique dans la part des dépenses				
	71. Renforcer la formation continue	Plan de formation essentiellement incitatif, prenant en compte les priorités de la BNU	Mise en place, dans les domaines prioritaires du projet, de formations/sensibilisations systématiques (exemple : management, numérique)				
	72. Favoriser le dialogue social	GDT Gouvernance et pilotage en cours Création d'un GDT sur le mouvement interne	Poursuivre la logique participative en créant des GDT ad hoc sur les questions d'organisation et les projets phare de la BNU et en favorisant le transversalité				
	73. Cartographier les emplois et des compétences	Travail de recensement Travail sur les fiches de postes dans le cadre du nouvel organigramme	Cartographie finalisée à deux niveaux : existant et besoins à venir	Prise en compte de la cartographie dans les formations, mouvements internes et recrutements			
	74. Rendre plus efficace la communication interne	Mission de coordination Newsletter interne Refonte de l'intranet	Formations des référents sur les nouveaux outils en ligne	Bilan de fonctionnement régulier			
	75. Se doter d'outils de suivi	Acquisition du logiciel Tableau : tests, formations	Validation des indicateurs Créations des outils Prise en main dans les services	Suivi dans les services.			

Annexe 1 - La transformation numérique de la BNU

La question du numérique à la BNU est essentiellement transversale et couvre l'ensemble de ses champs d'activité, depuis l'offre de services et de contenus documentaires proposée à ses usagers jusqu'à son action culturelle et scientifique à l'attention du grand public comme des chercheurs, en passant par la conservation et la valorisation de ses fonds patrimoniaux. La conduite de sa transformation numérique constitue par conséquent pour la BNU un investissement indispensable afin de lui conserver sa pertinence dans les temps à venir. Cette action souhaite s'inscrire dans la ligne de la transformation de l'action publique mise en œuvre par l'État en vue d'adapter les services publics aux profonds bouleversements engendrés par le numérique.

C'est afin de conduire et d'accompagner ce changement que l'élaboration d'un schéma directeur numérique est en projet à court terme, première étape fixant le cap et la feuille de route de cette transformation dans le cadre du projet d'établissement de la BNU à l'occasion du contrat de site alsacien 2018-2022. Le projet qui fera l'objet de ce schéma directeur numérique sera proprement transformatif : non pas simplement faire évoluer contenus, services et fonctionnement, mais les repenser en profondeur selon la logique propre à un numérique omniprésent et moteur de l'innovation, sur lequel s'alignent dorénavant ou s'aligneront à l'avenir toujours davantage les attentes du public.

Comme le préconise le rapport du HCERES, il s'agit de « développer une approche globale du numérique se déclinant dans l'ensemble des services de la bibliothèque » (p. 24), c'est-à-dire de tirer tout le parti des ressources du numérique :

- Pour se donner les moyens de mieux connaître les usagers des services de la BNU comme les publics de ses manifestations culturelles, et de mieux comprendre leurs besoins et leurs pratiques.
- Pour pouvoir leur offrir ainsi une meilleure offre ainsi qu'une meilleure expérience, personnalisée, omnicanale, en se conformant rigoureusement à une logique de design d'expérience.
- Pour bâtir avec eux une meilleure relation et favoriser ainsi leur appropriation de la BNU et leur implication dans son existence, selon une logique de co-construction et de co-création, notamment dans le cadre d'activités participatives (production participative, innovation ouverte, financement participatif, etc.).
- Pour développer, en articulation avec la bibliothèque numérique *Numistral*, une offre de contenus et de services en matière d'humanités numériques à destination, notamment, des publics de chercheurs.
- Pour offrir une visibilité numérique à l'offre de services et de contenus culturels, scientifiques et documentaires de la BNU en s'affranchissant des limitations des espaces physiques d'exposition comme des contraintes de préservation matérielle afin de valoriser par l'exposition ou la diffusion numériques ce qui ne peut l'être autrement.
- Pour se connecter avec un public potentiel démultiplié en investissant au moyen de cette déclinaison numérique de l'offre de contenus de la BNU les différentes plateformes d'intermédiation.

La transformation numérique de la BNU s'articulera autour d'un espace physique dédié à une première matérialisation, à la BNU, de la logique d'innovation propre au numérique. Tout à la fois à l'usage des professionnels et ouvert au public, ce *Lab* aura vocation à être un lieu d'innovation et d'expérimentation pour le développement de la proposition de valeur de la BNU, un lieu de valorisation des ressources numériques propres de la BNU, un *Lab* participant au réseau cadré par le MIT, un espace de *co-working*, et le lieu d'accueil possible de startups. L'objectif étant de créer un espace de créativité ouverte et tous azimuts afin que tous, la BNU, ses publics et ses usagers, puissent s'enrichir des apports de chacun.

Cet espace ne sera toutefois pas le lieu unique de la transformation et, afin d'atteindre ces objectifs, la mise en œuvre du schéma directeur numérique d'ici 2022 articulera différents chantiers transversaux.

- La facilitation numérique des différents processus supports et métiers dans le cadre d'une démarche d'innovation, en tirant parti du numérique en vue de l'amélioration de l'expérience utilisateur non seulement pour les usagers et les publics de la BNU, mais encore pour le personnel de l'établissement : renforcer les nouveaux modes de travail, de plus en plus transverses, collaboratifs et réactifs en proposant un environnement de travail dynamique et innovant, avec, notamment, le développement progressif d'une *digital workplace* (unifiant les différents applicatifs professionnels) et des moyens matériels et logiciels de la mobilité et du travail collaboratif (Wi-Fi, dématérialisation, etc.).
- La facilitation du pilotage et de la gouvernance au niveau des services comme à celui de l'administration, avec la mise en place d'indicateurs de performance, de tableaux de bord ainsi que de leurs prérequis techniques.

- Une transformation humaine. Soit, d'une part, l'intégration des méthodes agiles et du *design thinking* au fonctionnement interne de la BNU afin de créer une culture interne fluide, collaborative, agile, intrapreneuriale avec des équipes dotées de pouvoir d'initiative (*empowered*). Et, d'autre part, la mise en œuvre d'un plan de formation professionnelle aux nouvelles compétences rendues dorénavant nécessaires par la transformation numérique. Ainsi, s'agissant de l'offre de services en matière d'humanités numériques, le rapport du HCERES souligne qu'« il est important que la BNU accroisse ses compétences » (p. 8).
- Une transformation informatique, qui permette la « nécessaire adaptation des infrastructures numériques aux ambitions de l'établissement » préconisée par le HCERES (p. 14), au-delà en fait du seul cadre de la politique de numérisation documentaire. Notamment en privilégiant le *cloud computing* afin de n'avoir plus la charge que d'une infrastructure informatique allégée ou rendue agile et de pouvoir concentrer ressources et compétences sur ce qui constituera la véritable valeur ajoutée de la fonction informatique à la BNU, c'est-à-dire l'accompagnement des projets métiers. Comme le signale encore le rapport du HCERES : « Compte tenu des forces fonctionnelles en présence, et des enjeux de formation d'accompagnement des équipes, une évolution d'organisation en pôle transversal de compétences et de ressources pourrait être utilement envisagée. »

À l'issue de sa transformation numérique, la BNU devra ainsi se trouver chez elle dans l'environnement devenu fluide et rapidement changeant qui sera devenu le sien avec le numérique. L'objectif de la transformation à conduire dans les prochaines années est de lui conférer les capacités techniques, fonctionnelles et stratégiques de réaction, d'expérimentation, d'apprentissage rapide, d'adaptation ainsi que l'agilité indispensables à des structures et à des ressources essentiellement orientées vers le public et, avec le numérique, vouées dorénavant à évoluer sans cesse.

Annexe 2 - Numistral 2022 : une vision

Numistral en 2022 sera la vitrine de l'excellence du site universitaire alsacien en matière de valorisation scientifique et culturelle du patrimoine écrit.

Numistral sera en premier lieu le portail par lequel seront rendus accessibles le patrimoine culturel, documentaire et scientifique du site universitaire alsacien, ainsi que les programmes de valorisation scientifique de ce patrimoine. Dès 2018, la nouvelle interface publique www.numistral.fr permettra un accès unifié aux corpus documentaires numérisés par la BNU et les services communs de documentation de l'Université de Strasbourg et de l'UHA. Elle sera organisée autour d'entrées thématiques afin de faciliter la recherche de documents et de valoriser les projets dans le cadre desquels ces corpus ont été numérisés. Elle ouvrira sur des documents gérés par des applications informatiques diverses, administrés en interne ou par des prestataires tiers (BnF avec Gallica Marque Blanche ; Persée ; Institut de recherche et d'histoire des textes avec la Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux ; etc.). Elle sera également le lieu de médiation avec ses publics, via des outils de réseau social et des outils éditoriaux de communication sous la forme de blog(s) ou carnet(s) de recherche, voire également de dispositifs d'expositions virtuelles.

Numistral sera pleinement connecté aux écosystèmes numériques documentaires, culturels et scientifiques français, européens et internationaux. Ses contenus seront – à l'exception de ceux couverts par le droit d'auteur ou par l'innovation scientifique – libres et ouverts, interrogeables par les portails nationaux Gallica et Isidore, intégrés au portail européen Europeana, et pour les pièces les plus remarquables valorisés au sein de la Bibliothèque numérique mondiale (World Digital Library). Ses données seront librement moissonnables, et *Numistral* intégrera en retour des données ouvertes provenant d'autres bibliothèques numériques françaises et étrangères.

Numistral sera administré par un service doté des ressources lui permettant de faire office de centre de services numériques pour la valorisation du patrimoine culturel et scientifique pour le site universitaire alsacien. Il œuvrera pour l'ensemble de la communauté universitaire alsacienne, tout en étant ouvert à des sollicitations extérieures à ce cadre, et sera en mesure d'accompagner en proximité – par de la numérisation à la demande mais aussi par le développement d'applications informatiques ou de modèles de données spécifiques – les projets scientifiques reposant sur la numérisation de corpus documentaires. Il sera connecté aux autres centres d'expertise existant au niveau national et européen (BnF, PERSEE, HumaNum, Europeana, DARIAH, IMPACT, etc.), et sera en position de participer à des projets collaboratifs français et européens dans le domaine du patrimoine numérique.

Pour réaliser cette ambition, le projet 2018-2022 se déclinera à travers des axes suivants :

- **Gouvernance :**

Les acteurs de la valorisation numérique du patrimoine culturel, documentaire et scientifique sur le site alsacien sont aujourd'hui multiples et parfois dans une logique concurrentielle. Le développement des humanités numériques a en parallèle fait apparaître de nouvelles compétences, pratiques et ambitions. *Numistral* n'est qu'aujourd'hui qu'un outil parmi d'autres utilisés au sein de la communauté académique alsacienne. Face à cette réalité, les mesures suivantes seront prises :

- Dans le cadre du projet contractuel de site 2018-2022, *Numistral* est confirmé comme devant être le portail fédérateur de l'ensemble des initiatives et réalisations du site universitaire en matière de valorisation numérique du patrimoine culturel, documentaire et scientifique.
- Une gouvernance renouvelée du service *Numistral* sera définie en commun entre l'ensemble des partenaires. Cette gouvernance pourra prendre par exemple la forme d'un service renforcé au sein de la BNU, d'une Unité mixte de service, ou d'un réseau de compétences partagées entre les différents partenaires. Le modèle de contribution financière de chacun des établissements à *Numistral* sera défini en fonction du mode de gouvernance retenu.

- **Recherche :**

La dimension scientifique du projet *Numistral* sera déclarée prioritaire. Cela pourra se traduire par :

- une activité de numérisation à la demande performante ;
- la mise en œuvre d'une offre de services personnalisés à la recherche, comprenant en particulier le développement d'applications informatiques ou de modèles de données spécifiques, et l'accompagnement dans la réponse à des appels à projets nationaux ou européens ;
- l'accueil au sein du service, notamment par l'octroi de bourses, de personnels de recherche travaillant à l'exploitation scientifique de corpus numérisés, mais aussi, par exemple, sur les usages du patrimoine numérique ;
- la valorisation des projets de recherche via le portail public *Numistral* ;

- l'ouverture des données produites, dans le respect des réglementations sur la propriété intellectuelle ;
- la collaboration étroite avec Persée dans le cadre de la TGIR CollEx-Persée, y compris au plan des développements technologiques.

- **Numérisation :**

La numérisation des corpus culturels, documentaires et scientifiques du site universitaire se poursuivra conformément à la priorité scientifique définie, d'une part, et aux principes de la Charte documentaire du site universitaire Alsacien validée en juillet 2017.

Pour la BNU, les priorités pour la période contractuelles seront les suivantes :

- Numérisation à la demande ;
- Corpus de presse régionale : l'objectif est d'achever la numérisation de la presse régionale alsacienne, ainsi que de la presse mosellane des années 1870-1918, à la fin de la période contractuelle. Le volume de pages à numériser est estimé à environ 1,5 million ;
- Projets scientifiques, en particulier de corpus labellisés CollEx.

Estimation du nombre de vues numérisées sur la période contractuelle 2018-2022 : environ 2 millions, soit 400 000 fichiers produits par an, hors projets scientifiques particuliers.

- **Médiation :**

La médiation des corpus et projets accessibles sur *Numistral* sera développée tant en direction des publics scientifiques que du grand public, dans une double logique de valorisation du patrimoine et de vulgarisation scientifique. Des opérations de contribution publique (« crowdsourcing ») seront organisées pour numériser de nouveaux corpus et documents, y compris en possession de particuliers, améliorer l'indexation ou la reconnaissance des caractères, ou encore alimenter des outils collaboratifs type Wikipedia. Chaque projet particulier disposera de son espace dédié pour communiquer sur ses activités, et un carnet général permettra de communiquer largement sur *Numistral* et son écosystème. *Numistral* donnera également accès à un dispositif d'expositions virtuelles développé en lien avec les autres portails documentaires du site.

- **Sauvegarde :**

La pérennité des corpus et informations diffusées via *Numistral* nécessite la mise en œuvre d'une stratégie soutenable de sauvegarde. Celle-ci sera définie conjointement par l'ensemble des partenaires du site universitaire alsacien, sur la base d'une étude spécifique prenant en compte le marché de la sauvegarde numérique, d'une part, et la politique nationale à définir dans le cadre de CollEx-Persée et/ou BSN, d'autre part. Les documents numériques issus d'opérations de numérisation feront l'objet de traitements de conservation différenciés, suivant les termes de la Charte d'orientation stratégique pour la politique de numérisation du site alsacien adoptée en 2016. Le modèle de financement sera défini sur la base du système de gouvernance retenu pour le service *Numistral*.

- **Partenariats :**

La conduite de partenariats sera essentielle à l'évolution de *Numistral*. Celui existant entre la BNU et la BnF pour l'utilisation de l'infrastructure Gallica Marque Blanche sera poursuivi. Dans le cadre du positionnement régional de la BNU, comme opérateur de la Région pour la valorisation des collections documentaires, *Numistral* devra s'articuler avec les autres réalisations existantes, et développer une offre de services à destination des petites structures souhaitant numériser et diffuser leurs richesses patrimoniales sans en avoir les moyens seules. Un partenariat entre *Numistral* et Persée sera recherché dans le cadre de la TGIR CollEx-Persée, notamment via la conduite d'un projet portant sur la numérisation de sources en sciences de l'Antiquité. Le déploiement éventuel d'outils complémentaires, pour la gestion de projets scientifiques nécessitera la participation de *Numistral* aux communautés nationale et internationale existant autour de ceux-ci. Le statut de membre d'IMPACT, le Centre de compétence européen en matière de numérisation, permettra également à *Numistral* d'accéder à un réseau continental d'expertise, d'outils et de projets innovants, et de faire reconnaître l'excellence du site alsacien dans ce domaine.

Doté de capacités de développement informatique, *Numistral* sera un partenaire à part entière de projets de recherche exploitant des corpus et documents numérisés, et sera en mesure de répondre à des appels à projets nationaux ou européens ciblant la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique. En particulier, *Numistral* visera à intégrer la contribution française, placée sous le pilotage de la TGIR HumaNum, à l'infrastructure européenne DARIAH.

IMPACT : www.digitisation.eu/

DARIAH : www.dariah.eu

Annexe 3 – Glossaire des principaux sigles utilisés

ABES	Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur
APEN	Association pour les études nordiques
BnF	Bibliothèque nationale de France
BNU	Bibliothèque nationale et universitaire
BSN	Bibliothèque scientifique numérique
BU	Bibliothèque universitaire
CA	Conseil d'administration
Calames	Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'Enseignement supérieur
CollEx	Collections d'excellence
CRFCB	Centres régional de formation aux carrières des bibliothèques
CS	Conseil scientifique
DDC	Direction du développement des collections
DemCom	Demande de communication (de document)
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
ENSSIB	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
ESGBU	Enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires
ESR	Enseignement supérieur et recherche
EUCOR	Confédération européenne des universités du Rhin supérieur
GDT	Groupe de travail
GIS	Groupement d'intérêt scientifique
HCERES	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HEAR	Haute écoles des arts du Rhin
INA	Institut national de l'audiovisuel
INET	Institut nationale des études territoriales
INHA	Institut national d'histoire de l'art
INP	Institut national du patrimoine
INSA	Institut national des sciences appliquées
IST	Information scientifique et technique
LNB	Bibliothèque nationale de Lettonie
MESRI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MISHA	Maison interuniversitaire des sciences de l'homme-Alsace
MTAK	Bibliothèque de l'Académie hongroise des sciences
ONR	Opéra national du Rhin
PDC	Plan de développement des collections
PEB	Prêt entre bibliothèques
RH	Ressources humaines
SCD	Service commun de documentation
SDD	Schéma directeur de la documentation
SDDA	Schéma directeur de la documentation en Alsace
SHS	Sciences humaines et sociales
SP	Service public
STL	Service technique et logistique
Sudoc	Système universitaire de documentation
TDM	Text et data mining
TGIR	Très grande infrastructure de recherche
TNS	Théâtre national de Strasbourg
UHA	Université de Haute-Alsace
UMS	Unité mixte de service
WLB	Württembergische Landesbibliothek de Stuttgart